

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 31 mai 1927.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTRÉAL

TELEPHONE: - Main 7460

Service de nuit: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

CANADA ET RUSSIE

Explications (?) de M. King - Commentaires de la presse - Porte-queue d'empire ou chef de nation?

Pourquoi le Canada a-t-il rompu avec la Russie? A cause des agissements des agents soviétiques au Canada? Sur l'ordre des autorités impériales? Par simple imitation des décisions prises à Londres, *regis ad exemplar*, suivant le vieil adage? Peut-être un peu de tout cela.

En tout cas, jusqu'ici, personne n'en sait rien; et le *statement* du premier ministre, livré à la presse, jeudi dernier, loin d'éclaircir la situation, n'a fait que l'embrouiller; ses explications n'expliquent rien du tout.

De ce paquet d'étoüpe, embobiné selon la moins bonne manière de M. King, celle qu'il prend quand il veut contenter tout le monde et ne satisfaire personne, il ressort à peu près ceci de tangible: 1o, Le gouvernement canadien, alors dirigé par M. Meighen, a adhéré en principe à l'entente anglo-russe, au moment de quitter le pouvoir; et M. King, en y arrivant, a complété l'arrangement. — 2o, Par suite de cet arrangement, les Soviets ont établi à Montréal une agence qui entretenait avec le gouvernement canadien des relations "quasi diplomatiques" ... qui n'en étaient pas. — 3o, Il n'y a aucune preuve que le bureau russe de Montréal a pratiqué l'espionnage. (Là-dessus, M. King, comme on dit en anglais, est *emphatique*.)

Alors, pourquoi le Canada donne-t-il congé aux agents russes? Ici, M. King, éclairé par les légistes, ergote avec une argutie à rendre des points à lord Balfour, ce "maître en casuistique", comme disait notre ami Cahan, pas toujours respectueux des dieux de l'Empire. On peut, dit M. King en substance, choisir entre deux interprétations. Première alternative: le traité originaire ayant été conclu entre l'Angleterre et la Russie, sa dénonciation par l'Angleterre supprime *ipso facto* la base sur laquelle reposaient les relations "quasi diplomatiques" établies entre la Russie et le Canada (ce diable de *quasi* n'est pas facile à pincer!). Deuxième alternative: le Canada, partie libre au traité anglo-russe, jugeant que la Russie a manqué à ses engagements, met librement fin à ses relations avec les Soviets. "Et voilà ce qui fait que votre fille est muette", et que les grands hommes parlent pour ne rien dire.

Ce que les Canadiens ordinaires aimeraient à savoir, ce n'est pas ce que peuvent cogiter et ergoter les fendeurs de cheveux en quatre, et les pourfendeurs en seize, mais tout simplement ceci: quel principe de droit et quels faits ont inspiré la décision du gouvernement canadien?

Dans cette balance savamment équilibrée par ses aviseurs légaux et diplomatiques, le premier ministre a dû se placer d'un côté ou de l'autre. A-t-il agi comme chef de la nation canadienne ou comme sous-ordre complaisant de M. Stanley Baldwin, chef du parti tory anglais? A-t-il rompu avec les Soviets à cause des actes répréhensibles de leurs agents au Canada, ou sur la simple lecture des discours des ministres anglais et des pièces recueillies ou forgées à Londres?

Dans le *statement* de M. King, il y a un peu de tout cela; mais c'est tellement entortillé et emmitouflé qu'il est impossible de savoir au juste ce qui, en droit et en fait, a inspiré l'action du gouvernement. "Si l'on considère que le Canada, de lui-même, a mis fin à cet arrangement ... alors il faut en conclure que le Canada a agi ainsi parce que la Russie n'a pas observé les conditions de l'arrangement." — "Si le Canada a mis fin de lui-même ... M. King n'est donc pas sûr d'avoir agi de lui-même; mais alors qui le saura? — "Il faut en conclure ... que la Russie n'a pas observé les conditions de l'arrangement." Ou et comment y a-t-elle failli? A Londres ou à Ottawa? Mystère. Notez que ces phrases ambiguës viennent tout de suite après le certificat de vertu et de correction décerné par le premier ministre aux agents des Soviets à Montréal.

Ce certificat lui-même, que vaut-il? M. King absout les Russes de toute tentative "d'espionnage". Mais c'est là le moindre de leurs méfaits, à Londres ou ailleurs. Ce qui importe vraiment, ce qui justifierait le gouvernement canadien, dans l'intérêt du Canada, d'expulser les agents de Leningrad, ce serait la preuve de leurs intrigues souterraines, de leur propagande révolutionnaire, de l'appui moral ou pécuniaire qu'ils auraient accordé aux noyaux de communisme qui existent à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et ailleurs? Cette preuve existe-t-elle? Je le crois; j'en suis persuadé: il serait vraiment incroyable que les bolchévistes n'eussent pas tenté ici ce qu'ils font ailleurs; et plus incroyable encore que la police de l'Etat, si ingénieuse, durant la guerre, à inventer partout des espions allemands, n'eût retracé aucun des agissements réels des révolutionnaires russes et de leurs complices canadiens. Mais alors, pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas au public cette preuve qui le justifierait entièrement? Serait-ce que parmi les complices des bolchévistes se trouvent trop de Canadiens *nés natifs* ou de *blokes* récemment venus de la "mère patrie"? Le ministère d'Ottawa, comme celui de Londres, veut-il se réserver l'avantage de faire chanter les gens compromis? Tout cela reste à expliquer.

En attendant que la lumière se fasse au Canada, M. King se déclare entièrement satisfait des preuves recueillies à Londres. Il accepte les yeux fermés les affirmations de M. Baldwin et celles de M. Austen Chamberlain. C'est édifiant ... et déconcertant (si c'est vrai). Comment! M. King, qui connaît son histoire ancienne et contemporaine, qui n'a pas oublié les audaces de Chamberlain en 1899, les réticences de sir Edward Grey en 1914, les fanfaronnades de Lloyd George, pendant et après la guerre; lui qui a esquissé le coup de harpon de Tchanak, le coup de filet de lord Curzon à Lausanne, et les multiples traquenards de M. Amery; lui qui sait par cœur l'histoire du faux Zinoviev; — lui, Mackenzie King, accepte comme parole d'évangile tous les papiers, grands et petits, publics et secrets, venus de Londres? Allons donc!

La vérité, c'est que, depuis son récent voyage à Londres, le chef du parti libéral canadien semble s'être donné ou avoir reçu le mot d'ordre de tout faire pour amadouer ses adversaires de Londres et de Toronto, de tout tenter pour faire oublier ses belles résistances à l'impérialisme et à la bureaucratie tory. Et voilà qui met en lumière un autre aspect de l'imbroglio anglo-russe, l'aspect impérial. C'est de beaucoup le plus important. Pour en saisir toute la portée, il faut oublier la cause immédiate et concrète de l'incident, les intrigues soviétiques, la propagande communiste et tout l'odieux qui s'attache au bolchévisme.

Toute la presse tory-impérialiste d'Angleterre et du Canada acclame la décision prise à Ottawa et les explications de M. King comme une preuve éclatante de la détermination du Canada de nuire l'Angleterre dans toutes ses manœuvres diplomatiques, et dans toutes les aventures de guerre qui peuvent en résulter. M. King et ses collègues acceptent-ils cette interprétation? Elle ne cadre guère avec leurs déclarations électorales; encore moins avec les sonores et pompeuses claironnées qui ont acclamé leurs pousseuses à la Conférence impériale.

Des commentaires de la presse, je me borne à signaler ceux du *Citizen* (d'Ottawa); pas à cause de l'importance, assez quelconque, de cette feuille, mais en raison surtout des relations très intimes qui existent entre son propriétaire et M. Mackenzie King.

Que dit ce journal (dans son numéro de vendredi) des motifs qui ont inspiré la décision du gouvernement canadien? "Il n'y a apparemment d'autre alternative pour le Canada que d'embrasser le pas à l'Angleterre — bien que cela établisse la base de la prochaine guerre, avec la Russie comme menace. Le Canada doit demeurer avec la Grande-Bretagne dans la communauté des nations britanniques. Lorsque l'Angleterre rompt ses relations avec une puissance étrangère, le Canada doit en faire autant (*so must Canada*). Il pourrait sembler, en conséquence, que lorsque l'Angleterre est encore en guerre, le Canada l'est également (*so is Canada*). ... Le dé est jeté. Le Canada n'a d'autre chose à faire que de rester avec la Grande-Bretagne. ... Quand la Grande-Bretagne jette le gage de la bataille, le Canada doit suivre."

C'est le retour aux pires doctrines de 1911, de 1914, de 1917; la guerre partout, la guerre toujours — et la conscription, naturellement — du moment que l'Angleterre est en guerre, et selon ce qu'elle décide ou prépare d'avance, par ses tractations diplomatiques. Est-ce vraiment à cela que vise le ministère "libéral" d'Ottawa? Est-ce là que doit aboutir la "Grande Charte de liberté", édictée à Londres l'an dernier? Est-ce cela, "l'égalité de status" des "libres nations" britanniques? Est-ce de cette façon que le Canada doit exercer sa "complète autonomie en toute matière de politique interne ou externe"? Nous nous refusons à croire que M. King soit à ce point dupe ou dupeur: dupe des hommes et des partis qui l'ont combattu le plus violemment, en Angleterre et au Canada, depuis 1921; dupeur des Canadiens de toute race, de toute nuance d'opinion, qui l'ont ramené au pouvoir, l'an dernier.

Car, que M. King et ses amis ne s'y trompent pas: ce n'est pour servir les intérêts de l'Empire, sous la dictée des ministres de Londres, que le peuple canadien les a remis en selle, mais pour tirer le Canada du bourbier où l'avaient plongé la kyrie des aventures impériales. En un mot, ce n'est pas l'office de porte-queue d'empire qui leur a été confié, mais celui, moins décoratif mais plus noble, de chefs de la jeune nation canadienne.

Henri BOURASSA

L'actualité

Donnez-nous des arbres!

Il est une population qui monte sans immigration: c'est la population sylvestre.

Les journaux annoncent que les services forestiers du gouvernement viennent de planter plus d'un million et demi d'arbres. Louons-les, nous leur méritons un encouragement pour les encourager, pour les pousser dans la bonne voie; car le reboisement est en retard; d'un demi-siècle au moins! On affirme que depuis une trentaine d'années en Norvège et en Suède la population forestière s'est accrue au lieu de diminuer. Pourrions-nous en dire autant, même si des centaines de milliers de dollars d'obligations sont garantis par des gages sans cesse menacés d'incendie et sans cesse restreints comme la peau de chagrin?

N'est-ce pas le directeur d'une grande papeterie qui parlait naguère de la sorte? L'arbre, on ne l'ignore plus maintenant, n'a pas toute son utilité une fois mort, une fois débité en billes et macéré en pâte de pulpe; il n'a pas seulement son utilité quand il est employé dans la construction ou dans le chauffage, emplois où si longtemps il joua le grand rôle chez nous. Il sert surtout de son vivant. Il défend et nourrit la faune, il conditionne la flore. Sans lui, pas de vie, mais le désert et la sécheresse. De plus, ses racines, écartées comme les doigts de l'enfant qui joue à la fontaine, retiennent l'eau, saturant l'air d'humidité, jouant le rôle d'écluses. Avec l'arbre régulier, pas d'inondation foudroyante suivie de désolantes sécheresses.

Dans les villes, est-il plus noble ornement que l'arbre où "chaque feuille chante"? Dans certaines villes, les jeunes sujets, au sortir de la pépinière, sont entourés de bolles à claire-voie ou encerclés de fer, ce qui les protège contre la morsure des chevaux et les agaceries des enfants; les sujets qui sont plus âgés, les sujets mûrs, sont entourés de leurs maitresses branches enchevêtrées pour qu'un coup de vent brusque ne les sépare pas du tronc. Et dans les blessures que le temps leur a faites, on coule avec soin un ciment tutélaire qui ferme les plaies contre les insidieuses attaques des insectes.

Rares sont ceux qui prennent ici ces soins. L'arbre n'est pas encore aimé. Il fut longtemps l'ennemi qui servait d'asile au sauvage et qui barrait la route par sa résistance opiniâtre au défrichement, à la culture, aux communications, à la vie plus douce et plus sûre. Cependant, on commence lentement à le rendre compte de sa valeur ornementale, mais pas assez, sans cela on en planterait davantage et on planterait mieux. Un peu que l'on plante.

Dans une rue passante, laissez un jeune arbre anémié et étouffé de trouver à la place du riche terreau de la pépinière la terre chiche que ses racines atteignent en-dessous de la chaussée, sans bolle pour protéger sa tige contre les attentats des enfants, c'est l'exposer à une mort certaine, c'est rendre inutile un travail assez coûteux. Et, cependant, c'est la pratique courante. Les amis du directeur des travaux publics valent sa haute efficacité, son souci de l'ordre qui s'étend au détail. Que ne corrige-t-il cette erreur qui se répète annuellement sans profit pour personne? Nous ne le louerions bien volontiers. Que ne se met-il en tête aussi qu'il faut du temps pour faire un bel arbre? La ville a acquis à droite et à gauche des terrains qui doivent être mués en parcs. Un jour on souhaltera y voir des arbres d'ornement. Il y a deux moyens d'y atteindre: d'abord, conserver ceux qui y sont déjà en leur donnant les soins voulus et, ensuite, en planter, même si le tracé des pelouses futures n'est pas arrêté.

Comme dirait l'autre: Les arbres aiment le terreau: pourquoi l'ihérèse n'est-il pas vrai?

Des centaines de gens se rendent aujourd'hui au terrain de golf municipal. Celui-ci est, paraît-il, en assez bon état. Mais les abords? Est-ce une bonne réclame pour la ville que de laisser voir ce désordre indéfini? Comme il en coûterait peu pour mettre un peu d'ordre, pour égaliser les terres-pleins, pour gazonner les talus ou au moins pour les niveler. Et de cette façon, même après les pluies, le trottoir vaste et coûteusement construit demeurerait propre au lieu de s'ensuivre d'une pellicule de glaise gluante.

Et il en pourrait être ainsi dans tous les parcs. Nous n'avons pas de quoi nous payer les luxueux aménagements. Notre argent doit d'abord être jeté à l'eau, c'est entendu; mais nous avons au moins de quoi nous payer le plus grand et le meilleur marché de tous les luxes: l'ordre. Et cela nous donne et nous scandalise un peu de voir un directeur des travaux publics, dont on vante l'efficacité, n'aboutir à rien en ce sens. Pourquoi ne juge-t-on pas mal l'habitant dont les bâtiments et la cour sont négligés? Ne dit-on pas tout de suite: Ici règne le gaspillage et le désordre? Et se trompe-t-on souvent?

Louons la Commission scolaire catholique qui enfila commence de s'occuper de l'est. La cour des écoles joue un grand rôle dans l'éducation des enfants. Comment peut-on espérer que ceux-ci aient le goût de l'ordre et de la propreté quand les abords de la maison où ils vivent le plus longtemps sont la négation de l'ordre et de la propreté?

Sans doute, nous sommes encore loin de ce qu'atteignent nos émules anglo-protestants, mais nous les suivons, mais nous sommes dans la bonne voie. Il nous semble que le meilleur moyen d'activer ce progrès, ce serait de toujours prendre des architectes et jamais de politiciens pour construire les écoles. Elles seraient moins laides — celles-ci seraient les contraires comme l'inclure dans les contraires — ce qui explique qu'apparemment leurs écoles coûtent plus cher — l'aménagement du terrain, l'installation des pelouses et l'érection des clôtures. Une école doit être propre et achevée du moment qu'on l'ouvre aux enfants. Autrement, ce désordre et cette malpropreté sont-ils temporaires ou bien le risque d'être permanents.

Mais, encore une fois, soyons heureux de dire qu'il y a progrès. On améliore petit à petit l'entourage de l'école, et la commission est pauvre. Souhaitons qu'elle ait vite les ressources voulues pour se payer toujours des architectes sérieux — ne sont-ce point les moins coûteux? — pour que nos écoles soient moins ornements et, parlant, moins laides et qu'elle ait assez de ressources pour achever. Car une école ne doit pas seulement être une bâtisse, mais une cour, mais des abords qui aient de la dignité, de l'ordre et de la propreté. L'enfant, en effet, doit s'habituer à ce que les maîtres les commissaires pratiquent un peu les vertus qu'on lui fait enseigner dans les classes, que le dehors de l'école ne le scandalise pas et ne lui fasse pas mépriser ce que l'on enseigne en dedans. La logique ne perd jamais ses droits ... surtout dans l'éducation.

NEMO

Bloc-notes

Rien

En marge du cinéma du dimanche, la *Semaine religieuse* de Montréal a publié dans son dernier numéro un article de M. le chanoine Harboure où celui-ci exprime l'avis de l'autorité religieuse, à Montréal, sur le cinéma du dimanche. On a lu cette lettre dans plusieurs églises de la ville, dimanche dernier. Si la Presse ni la Patrie n'y ont fait la moindre allusion, hier, dimanche dernier aussi. M. le chanoine Harboure a prononcé à la basilique un sermon sur la sanctification du dimanche; il y a repris le texte de son article à la *Semaine religieuse*, en le développant. Le *Devoir* a donné hier ce sermon. M. le chanoine du diocèse a pris position; il a demandé la fermeture des théâtres le dimanche, que cette position "est inattaquable", qu'il ne s'agit pas là "d'une question libre", que "les cinémas doivent être fermés le dimanche parce que c'est une œuvre servile" et que c'est "le comble du ridicule" de pousser l'outrecuidance jusqu'à dire, "comme certains braves ignorants l'ont fait, qu'on a le droit de différer d'avis là-dessus avec son archevêque. Les lecteurs de la Presse et de la Patrie, s'ils ont entendu parler de ce sermon, en auront cherché en vain le texte dans ces journaux, hier soir. Ils n'ont encore rien donné; Desranleau s'étant suicidé, il fallait bien qu'il passât le premier.

Syndicat de presse

Peu de temps avant la mort du milliardaire allemand Hugo Stinnes, il y a quatre ou cinq ans, on s'aperçut qu'il dominait la plus grande partie de la presse de son pays, en sus d'un nombre considérable d'entreprises industrielles de toute sorte. Stinnes disparut, ses héritiers se querellèrent, toute la combinaison croula et il n'y eut plus de vaste syndicat de presse allemand. Ces mois-ci, Stinnes a un successeur, Alfred Hugenburg, qui vient d'ajouter, après une lutte de sept ans, à toute une chaîne de quotidiens, de périodiques, d'agences de nouvelles, de fabriques de papier à journal et de maisons d'édition une série de quelque 130 cinémas et fabriques de films. Hugenburg prit d'abord contact avec la presse de son pays alors qu'il était chef de la maison d'armement Krupp et versait de larges subventions secrètes aux journaux à tendances nationalistes, dans son pays, — question de développer à outrance le marché des armements, avant la guerre. — Il fonda alors la *Telegraphen Union*, pour répandre sa propagande dans les quotidiens de tout son pays. A la fin de la grande guerre, Hugenburg quitta la maison Krupp et entreprit de former une opinion publique favorable aux idées monarchistes. Il a réorganisé et rendu puissante la *Telegraphen Union* qui rivalise maintenant avec l'agence officielle Wolff; il a acheté le *Lokal-Anzeiger*, une des feuilles les plus influentes d'Allemagne, la *Deutsche Zeitung* de Berlin, plusieurs des quotidiens jadis propriété de Stinnes; il a fondé d'autres journaux et ses services de presse ont établi contact avec plus de 1,500 publications allemandes de tout genre, où il mène sa propagande. A l'heure présente il a des intelligences dans plus de la moitié des feuilles de toute l'Allemagne, et il poursuit ses entreprises. C'est le Northcliffe et le Hearst teuton.

Après trois semaines

Depuis le 10 mai, l'on cherche inutilement des traces des aviateurs Nungesser et Coli, partis de Paris pour tenter d'un seul bond la traversée de l'Atlantique jusqu'à New-York. On n'a rien trouvé d'eux non plus que de leur aéroplane. Quelqu'un les a vus au-dessus de l'Irlande. Et puis, c'est le silence, le mystère; rien n'est encore parvenu à les dissiper. Ces deux Français vivent-ils quelque part dans une région à peu près inexploitée de Terre-Neuve ou du Labrador? Sont-ils tombés en pleine mer? On a cru pendant un temps qu'ils pouvaient avoir été recueillis au large par un voilier sans radio, et qu'ils descendraient un jour dans un port d'Irlande ou de la Nouvelle-Ecosse. Un de leurs camarades de langue anglaise, parti vers 1919 de Terre-Neuve pour l'Irlande, n'eût-il pas ce sort et ne fut-il pas pendant dix jours sur une barque de pêche, après quoi il débarqua à l'improvise dans un petit port de mer irlandaise? Mais trois semaines ont passé, et nul indice ne fait croire que les deux aviateurs français ont échappé à la mort. Peut-être les retrouvera-t-on; mais cela est de plus en plus improbable. Ce qui démontre quelle foi il faut avoir dans les dépêches, à certaines heures, c'est la série d'informations fantaisistes parues dans les journaux du 9 mai, qui les recurent de leurs agences de presse, trompées par des signaux imaginaires, et qui rapportaient Nungesser et Coli d'abord au-dessus de Terre-Neuve, puis au-dessus du Maine, à quelques centaines de milles du but, alors qu'en réalité personne ne les a vus de côté-ci de l'Atlantique. L'opinion de Paris (14 mai) rapporte qu'un quotidien de France osa même imprimer ce compte rendu de l'arrivée des deux aviateurs à New-York, le 9 mai: "Après s'être posés sur l'eau, Nungesser et Coli restèrent un instant immobiles dans leur appareil, comme insensibles aux acclamations qui les entouraient. Puis ils se levèrent tous les deux de leur siège et s'embrassèrent. Un canot automobile vint se ranger le long du fuselage de l'avion et conduisit Nungesser et Coli à quai. Une foule immense les attendait. Nungesser n'a fait aucune déclaration sur son voyage; il a simplement dit qu'il était heureux d'avoir réussi et qu'il avait hâte de se reposer." L'opinion ajoute, en marge de ce compte rendu fabriqué de toutes pièces: "Il importerait de savoir quel homme a pu être assez ignoble ou assez fou pour dicter au télégraphe la nouvelle qui fit, lundi dernier, bondir la France entière." C'était un nouvel habitude à fausser ou à imaginer les faits et à fabriquer des dépêches mensongères pour un journal à sensation. Cela fait toucher du doigt les procédés de certains quotidiens.

G. P.

Suprême congrégation du St-Office

INSTRUCTION AUX ARCHEVÊQUES, EVEQUES ET AUTRES ORDINAIRES SUR LA LITTÉRATURE SENSUELLE ET SENSUELLE-MYSTIQUE.

Parmi les maux les plus funestes qui, de nos jours, corrompent totalement la morale chrétienne et portent un immense préjudice aux âmes rachetées par le précieux Sang de Jésus-Christ, il faut stigmatiser surtout ce genre de littérature qui porte à la sensualité, aux passions mauvaises et à une espèce de mysticisme lascif. Il s'agit principalement de romans, de nouvelles, de drames, de comédies dont notre époque est incroyablement prolifique, et qui se répandent partout chaque jour davantage. Si ces genres littéraires pour lesquels beaucoup de lecteurs, et spécialement les jeunes gens, ont tant d'attrait, se maintiennent dans les bonnes limites de la pudeur et de l'honnêteté, non seulement ils pourraient être une récréation inoffensive, mais ils pourraient servir aussi à la formation morale des lecteurs. Malheureusement, on ne peut assez déplorer, comme on vient de le dire, le très grave dommage que, de ce côté, de nos jours, de cet envahissement de livres, dont le fascinant et étonnant nombre, nous apporte en effet, nombreux sont ces écrivains, qui peignent en couleurs vives l'obscénité, et méprisent toute règle et toute retenue, font des récits pornographiques, tantôt à mots couverts, tantôt crûment et cyniquement; ils décrivent, avec les plus subtils détails, les corruptions les plus dégradantes, et les révoltent de tous les charmes et de toutes les beautés de style, au point de ne rien laisser intact du domaine moral. On voit dès lors combien tout cela devient pernicieux, surtout pour les jeunes gens, chez qui l'ardeur de l'âge rend la continence si difficile. Ces ouvrages, souvent peu importants, et dont le lent entre-tout, des mains avides, se répandent rapidement, semant fréquemment jusque dans les familles chrétiennes des ruines lamentables, sont vendus à bon marché dans les librairies, dans les rues et sur les places des villes, et dans les bibliothèques de gare. Et qui ne sait que de pareils livres surexcitent l'imagination, déchaînent les passions honteuses et entraînent le cœur dans un cloaque de turpitudes?

Pires que ces auteurs de romans, il est des écrivains, détail abominable, qui ne craignent pas de faire passer l'aliment d'une sensualité morbide sous le couvert des choses sacrées, en combinant l'amour impudique avec une espèce de piété envers Dieu et avec un religieux mysticisme absolument faux: comme si la foi pouvait s'accorder avec cette débauche, ou, ce qui est pis, avec cette négation de la morale, comme si la vertu de religion pouvait s'allier de pair avec une vie corrompue. C'est pourtant un principe intangible qu'on ne peut arriver à la vie éternelle, même en croyant fermement les vérités révélées, si l'on n'observe en même temps les commandements de Dieu, et qu'on ne mérite en aucune manière le nom de chrétien si, tout en professant la foi de Jésus-Christ, on n'en suit pas les exemples: "La foi sans les œuvres est morte" (Jac. II, 26), et le Sauveur nous avertit: "Ce n'est pas celui qui dit: Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux; mais celui qui fera la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux." (Matth. VII, 21.)

Et qu'on n'oublie pas que beaucoup de ces ouvrages doivent être considérés comme des livres de propagande, et de la plus haute importance, selon les prescriptions du Canon 1395, § 1 Code de droit canonique: "Le droit et le devoir de prohiber les livres, pour un juste motif, n'appartiennent pas seulement à la suprême autorité ecclésiastique pour toute l'Eglise, mais aux Conciles particuliers et aux Ordinaires à l'égard de leurs sujets". Enfin, cette suprême Congrégation ordonne que les archevêques, évêques et autres Ordinaires, à l'occasion de la Relation diocésaine, rendront compte au Saint-Office de ce qu'ils auront décrété et exécuté en ce qui concerne la répression des mauvais livres.

Du palais du Saint-Office, 3 mai 1927.
R. card. MERRY DEL VAL,
Secrétaire.

En outre, que les Ordinaires n'omettent pas de déclarer, selon les nécessités de leurs diocèses respectifs, quels livres, notamment, sont de droit prohibés. Et s'ils peuvent estimer qu'un décret spécial ait l'avantage de protéger les fidèles de telle mauvaise lecture plus efficacement et plus vite, qu'ils n'hésitent pas d'user de leur droit, comme le Saint-Siège a coutume de faire, en matière importante, selon les prescriptions du Canon 1395, § 1 Code de droit canonique: "Le droit et le devoir de prohiber les livres, pour un juste motif, n'appartiennent pas seulement à la suprême autorité ecclésiastique pour toute l'Eglise, mais aux Conciles particuliers et aux Ordinaires à l'égard de leurs sujets". Enfin, cette suprême Congrégation ordonne que les archevêques, évêques et autres Ordinaires, à l'occasion de la Relation diocésaine, rendront compte au Saint-Office de ce qu'ils auront décrété et exécuté en ce qui concerne la répression des mauvais livres.

Au reste, il n'est pas étonnant que le monde, qui se recherche lui-même jusqu'à mépriser Dieu, trouve sa complaisance dans de telles productions et les répande à plaisir; mais ce qui est souverainement douloureux, c'est que des auteurs, qui se vantent d'être chrétiens, consacrent leur talent à une littérature aussi funeste. Il est absolument impossible d'être en contradiction avec la morale de l'Evangile et de se dire en même temps disciple de notre bni Sauveur Jésus, qui ordonne à chacun de crucifier sa chair avec ses vices et ses convoitises. "Si quelqu'un veut venir à ma

suite, dit-il, qu'il se renonce, prenne sa croix et me suive." (Matth. XVI, 24.)

Plusieurs auteurs en sont arrivés à ce degré d'audace et d'impudence, qu'ils divulguent, dans leurs livres, ces vices mêmes, que saint Paul allait jusqu'à interdire aux chrétiens de nommer. "Que la fornication et toute impureté ... ne soient même pas nommées parmi vous, comme il sied à des saints." (Eph., V, 3.) Que ces auteurs sachent une bonne fois qu'on ne peut servir deux maîtres, Dieu et le plaisir, la religion et l'impureté. "Qui n'est pas avec moi, dit le Seigneur Jésus, est contre moi." (Matth. XII, 30.) Or, très certainement, ni saint Paul avec Jésus-Christ des écrivains qui, par leurs descriptions infâmes, ruinent les bonnes moeurs, vrais fondements de la société civile et domestique.

Aussi, en considération du débordement de cette littérature lascive, qui, chaque année davantage, va inondant presque tous les pays, la Sacrée et Suprême Congrégation du Saint-Office, préposée à la garde de la foi et des moeurs, en vertu de l'autorité apostolique et au nom de Notre Saint-Père le Pape Pie XI, par la Providence divine, prescrit à tous les Ordinaires de s'employer, dans toute la mesure de leurs forces, à remédier à un mal si grand et si actuel.

De fait, il leur appartient, à eux qui l'Esprit-Saint a placés pour régir l'Eglise de Dieu, de veiller avec une diligente attention sur tout ce qui s'imprime et se publie dans leurs diocèses respectifs. Tout le monde sait, évidemment, que le nombre des livres, répandus partout aujourd'hui, est si grand qu'il est impossible au Saint-Siège de les examiner tous. C'est pourquoi Pie X, de sainte mémoire, dans son *motu proprio* "Sacrorum Antistitum", déclare: "Employez toutes vos forces, en faisant même usage de la condamnation solennelle pour que les livres pernicieux qui circulent dans votre diocèse soient retirés des mains des fidèles. Bien que, en effet, le Siège apostolique s'emploie autant que possible à enlever de la circulation ces ouvrages, toutefois, ils se multiplient tellement qu'il serait à peine possible de les recenser. Et de la vient que parfois il faut recourir à de plus sérieuses remèdes, lorsque de longs retards ont laissé le mal s'aggraver."

En outre la plupart de ces livres et opuscules, quelque nuisibles qu'ils soient, ne peuvent être frappés d'une spéciale censure de la suprême Congrégation. C'est pourquoi les Ordinaires, aux termes du Canon 1397, § 4 du Code de droit canonique, doivent s'appliquer, directement ou par l'intermédiaire des Conseils de vigilance prescrits par le même Pontife dans sa Lettre-Encyclique *Pascendi Dominici gregis*, à remplir soigneusement et avec zèle ce très grave devoir de leur charge, et ils ne doivent pas manquer non plus de dénoncer opportunément dans leurs Bulletins diocésains, ces livres comme condamnés, et extrêmement nuisibles.

De plus, qui ignore que l'Eglise, par une loi générale, a déjà statué que les mauvais livres, outrageant expressément et de parti pris l'intégrité des moeurs, doivent être tenus pour prohibés, comme s'ils étaient compris dans l'Index des livres défendus. Il s'ensuit qu'ils rendent coupables de péché mortel ceux qui, sans la permission nécessaire, lisent un livre évidemment immoral, quand bien même il ne serait pas nommément condamné par l'autorité ecclésiastique. Et parce qu'on voit les chrétiens avoir des idées fausses et funestes sur ce sujet si important, les Ordinaires, dans leurs avis pastoraux, veilleront à ce que les curés et leurs auxiliaires considèrent spécialement cette matière et en instruisent opportunément les fidèles.

En outre, que les Ordinaires n'omettent pas de déclarer, selon les nécessités de leurs diocèses respectifs, quels livres, notamment, sont de droit prohibés. Et s'ils peuvent estimer qu'un décret spécial ait l'avantage de protéger les fidèles de telle mauvaise lecture plus efficacement et plus vite, qu'ils n'hésitent pas d'user de leur droit, comme le Saint-Siège a coutume de faire, en matière importante, selon les prescriptions du Canon 1395, § 1 Code de droit canonique: "Le droit et le devoir de prohiber les livres, pour un juste motif, n'appartiennent pas seulement à la suprême autorité ecclésiastique pour toute l'Eglise, mais aux Conciles particuliers et aux Ordinaires à l'égard de leurs sujets". Enfin, cette suprême Congrégation ordonne que les archevêques, évêques et autres Ordinaires, à l'occasion de la Relation diocésaine, rendront compte au Saint-Office de ce qu'ils auront décrété et exécuté en ce qui concerne la répression des mauvais livres.

Du palais du Saint-Office, 3 mai 1927.
R. card. MERRY DEL VAL,
Secrétaire.

LIRE EN PAGE 2:

Une lettre d'Ottawa:
L'Exode des nôtres aux Etats-Unis, par Léo-Paul Desrosiers.

Le Devoir commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton.

de continuel, incessant, que l'on ne peut nier.

M. Irwin a adopté le calcul fondé sur les statistiques américaines. Il établit à 2,700,000 le nombre des Canadiens qui ont quitté le pays depuis la Confédération pour n'y plus revenir.

Il analyse aussi dans son premier article, un des aspects les plus alarmants de cette émigration; c'est-à-dire le départ de nos hommes de profession et de nos gens instruits, c'est-à-dire de l'élite de la population canadienne. Les universités ontariennes ont tenu d'abord l'enquête, et ont obtenu ensuite des chiffres de quelques autres universités. Elles suivent avec soin la marche dans le monde de leurs gradués et tentent de tenir constamment une liste à date de leurs adresses. Un bon jour, elles ont constaté que le nombre des professeurs américains était fort important. Elles ont poussé plus loin l'enquête. Et voici ce qu'elles ont appris avec stupefaction.

De 1919 à 1926, des diplômés de l'Université de Toronto, 28 pour cent des médecins prenant la route des Etats-Unis, 14 pour cent des ingénieurs et 15 pour cent des autres facultés. L'Université de London voyait partir 34 pour cent des médecins qu'elle avait formés durant cette période et 15 pour cent des autres hommes de profession. Au Nouveau-Brunswick, à l'Université de Moncton, 28 pour cent du total général pour toutes les Facultés était de 17 pour cent, et à celle de Wolfville, en Nouvelle-Ecosse, il montait à 36 pour cent.

Dans les autres provinces, à l'exception du Québec, le pourcentage est un peu moindre. Mais pour les universités de Toronto, Queen's, Western, Acadia, Mount Allison, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Anglaise, le pourcentage général était de 13 pour cent. Enfin, sur 31,101 diplômés qui sortaient de ces universités, de 1919 à 1926, pas moins de 4,132 ont pris la route des États-Unis.

Quelques-uns de ces maisons d'enseignement ont décidé d'envoyer des questionnaires à ces gens pour apprendre les motifs qui les avaient décidés à partir pour les États-Unis. M. Irwin analyse ces réponses; elles diffèrent naturellement les unes des autres. Quelques-uns de ces émigrants ont quitté leur patrie pour des raisons de santé, d'autres, des raisons de climat, ou des liens familiaux. Mais soixante-dix-sept pour cent attribuent leur exode à des raisons économiques. Ils ont trouvé un emploi chez nos voisins lorsqu'ils n'en trouvaient pas ici. On leur a offert de meilleurs traitements. On a mieux apprécié leurs services. D'où l'on pourrait tirer la conclusion, dans bien des cas, que les Américains, en général, apprécient plus la formation universitaire que les Canadiens, tentent d'en offrir le plus possible, ceux qui ont reçu cette formation, et sont plus disposés à tenter d'en profiter.

Naturellement, la conclusion est assez difficile à prouver. Mais un grand nombre d'hommes de précision répètent les uns après les autres qu'ils ont tenté de réussir au pays, ont demandé de l'emploi ici et là, sollicité de modestes positions. Un subalterne les conduisait poliment, tandis qu'aux Etats-Unis, sur seule mention de leurs parchemins, ils obtenaient audience des dirigeants des grandes maisons et souvent, du même coup, un emploi rémunérateur.

Cet exode de notre population instruite est certes celui qui doit le plus nous alarmer. Il soulève dans le Canada anglais un nombre infini de regrets et de plaintes.

Léo-Paul DESROSIER
Ottawa, 24 mai

M. Hodges démissionne

Londres, 31. — Frank Hodges, ouvrier syndiqué anglais bien connu et secrétaire de la Fédération Internationale des Mineurs, a donné sa démission comme tel hier. Il détenait ce poste depuis 1925.



**Achetez
vos**

TAPIS

Les plus belles valeurs à
Montréal... dans les prix
attrayants. Payez moins, ob-
tenez plus des spécialistes.
Nous sommes des spécialistes

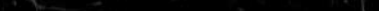
en tapis et prelarts depuis
10 ans.

M. J. LALONDE & FRERES
TAPIS ET PRELARTS
EXCLUSIVEMENT

4569 AVE DU PARC
Près Mont-Royal
1552 STE-CATHERINE E.
En face gare Moreau

seule qui n'envoie jamais de
jus dans la bouche.
LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE.
No 1, \$1.00; No 2, 80c
Demandez notre

**Demandez notre
catalogue**
E. N. CUSSON
7062, ST-DENIS, Montréal



Demain: MERCREDI, 1er juin 1927
Saint Pamphile, prêtre et martyr.

Lever du soleil, 4 h. 05.
Coucher du soleil, 7 h. 35.
Lever de la lune, 3 h. 35.
Coucher de la lune, 9 h. 45.
Premier quart, le 7, à 2 h. 49 m. du matin.
Pleine lune, le 15, à 3 h. 13 m. du matin.
Dernier quart, le 22, à 5 h. 29 m. du matin.
Nouvelle lune, le 29, à 1 h. 37 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

VENTS FRAIS. BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 55.
Minimum aujourd'hui 32.
Même date l'an dernier 52.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.59. 11 heures a.m. 29.55.
Midi: 29.83.

Camille Bazzy témoignera

Un témoin à l'enquête du juge Boyer l'identifie comme l'un de ceux qui arrêterent les enfants au pied de l'escalier du balcon, au *Laurier Palace*

Camille Bazzy, l'un des propriétaires du *Laurier Palace*, témoignera, cet après-midi, à l'enquête du juge Boyer.

Juste avant l'ajournement de la séance de l'avant-midi, un témoin, Wilfrid Bigaouette, un jeune homme de 18 ans, l'a identifié comme étant l'un des deux hommes qui se tenaient au pied de l'escalier du balcon, côté est, pour empêcher les enfants de sortir en leur disant qu'il n'y avait pas de feu et qu'ils pouvaient retourner à leur place, puis l'escalier de l'autre côté. Quelqu'un se tenait là aussi mais le témoin ne le connaissait pas.

Bigaouette a voulu sortir aussi. Un garçon de 16 ans, Maurice Brown, a raconté comment les portes battantes de l'escalier, côté est, du balcon, étaient fermées alors que les enfants descendaient précipitamment. Un homme se trouvait de l'autre côté des portes et poussait dessus. Brown, qui est grand et fort, a enfoncé le carreau d'une des portes et l'homme l'a laissé passer. Brown s'est mis alors à donner des coups de pieds à l'homme qui a laissé ouvrir les portes. Brown n'a pu identifier l'individu en question. Il connaissait Bazzy mais ne peut dire que c'était lui.

Brown a raconté comment il avait rencontré dans la salle deux fillettes de sa connaissance. Il allait les sauver toutes les deux quand l'une, obéissant à l'ordre de l'homme au pied de l'escalier, remonta. Brown sortit l'autre et partit pour chercher la première. Celle qui était déjà hors de danger remonta aussi dans le balcon. Les deux fillettes ont été écrasées. Brown a pu se sauver en rudoisant l'homme du pied de l'escalier. Plus tard il a commencé à travailler au sauvetage mais le cœur lui a manqué quand il a vu qu'il fallait écarter les victimes pour les tirer de l'enchevêtrement où elles étaient prises.

M. Arthur Gendron, un adulte, a raconté des scènes du même genre. Les pompiers l'ont sorti de l'enchevêtrement en le tirant avec un câble. Il a vu le commencement d'incendie dans une trappe, de 2 pieds par 6 environ, où l'on accumulait les balayures. Il fréquentait hebdomadairement le *Laurier Palace* et souvent il a vu des enfants qui fumaient à la cachette.

Un grand nombre d'enfants qui assistaient à la représentation du 9 janvier, au *Laurier Palace* ont été entendus. Plusieurs ont raconté qu'on les a empêchés de descendre l'escalier du balcon. Les uns parlent d'un homme, les autres de deux hommes. Un bambin a même parlé de trois hommes.

Edouard Reid, 15 ans, était un habitué de ce cinéma. Il y entra librement. Une fois on lui a demandé son âge. Il a avoué quatorze ans et puis on l'a admis quand même. Le même garçon a été admis aussi facilement au *Lord-Nelson*.

SCENES DU SAUVETAGE

Quelques pompiers ont raconté les scènes de sauvetage. Aucun n'a pu se rendre compte de l'origine du feu. Quand ils sont arrivés, la salle était complètement vide. Il n'y avait plus que les enfants écrasés au bas de l'escalier. On n'a pu les

Les Anglais en Egypte

Londres, 31. — Une tentative faite par les autorités du Caire pour se débarrasser de l'influence anglaise dans l'armée égyptienne a été la principale cause de la situation critique qui règne actuellement en Egypte. Les navires de guerre anglais *Barham* et *Batara* ont été envoyés à Alexandrie et les souverains sont partis pour Port Saïd.

Le gouvernement britannique a envoyé une note au gouvernement égyptien. Elle a été présentée hier par le haut commissaire au premier ministre Sarwat-Pacha. Elle est rédigée en termes très modérés et dans le but de dissiper la méfiance en ce qui concerne l'armée égyptienne depuis quelques années. Il y est question de l'indépendance de l'armée égyptienne et l'on demande au gouvernement de faire des suggestions pour augmenter l'efficacité de la coopération militaire dans le pays.

Le sentiment antibritannique s'est développé considérablement en ces dernières semaines. La visite de Lloyd George à Menia a été critiquée au parlement de même que les autorités qui l'avaient invité. On a dit que le haut commissaire essayait de jouer un rôle trop prédominant dans la politique du pays.

Le comité égyptien de la guerre a suggéré que la position de sirard soit abolie. On sait que ce poste, qui est celui de commandant en chef de l'armée égyptienne, est détenu par un Anglais.

M. Motherwell à Sherbrooke

Sherbrooke, 31 (D.N.C.) — M. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture dans le cabinet fédéral, est actuellement en tournée dans les Cantons de l'Est. Il a passé la journée de samedi et de dimanche à Sherbrooke, où deux manifestations ont eu lieu en son honneur, la première sous forme de banquet, samedi soir, et la deuxième, sous forme de réception au club libéral Howard. A ces deux occasions, il a parlé du but de sa tournée et prédisant une ère de prospérité sans précédent pour toutes les classes du

EXAMENS DU BACCALAUREAT

LES EPREUVES AURONT LIEU LES 18 ET 20 JUIN POUR L'UNIVERSITE DE MONTREAL

La session du printemps, pour le baccalauréat classique, sera tenue simultanément dans les collèges affiliés ainsi qu'à l'immeuble central de l'Université de Montréal (1265, rue St-Denis) les samedi 18 et lundi 20 juin.

L'ordre des devoirs est établi comme suit (heure solaire) 18 juin: 7 à 12 heures du matin (8 heures du matin à 1 heure du soir, heures avancées), composition littéraire et mathématique; 3 à 6 heures, du soir (4 à 7 heures, heures avancées), version latine, philosophie, logique et morale.

20 juin: 7 à 12 heures du matin (8 heures du matin à 1 heure du soir, heures avancées), thèmes latin et anglais ou français, philosophie métaphysique; 3 à 6 heures du soir (4 à 7 heures, heures avancées), version grecque et physique.

A l'immeuble central de l'université, les examens auront lieu dans la salle 215.

Les élèves extracollégiaux doivent après s'être inscrits chez le vice-recteur et d'avance, y apporter leurs dictionnaires et leur plume-réservoir. A la première séance, ils versent en plus \$5 s'ils se présentent au premier examen (rhetorique); \$10, s'ils se présentent au deuxième (philosophie). Le premier matin, il est bon d'être au poste un quart d'heure d'avance.

Le résultat sera publié par les journaux vers le 30 juin.

Réclamation de \$2,000

Le juge Coderre a entendu la cause de Ernest Gaudet contre la *Brotherhood of Railway Trainmen*. M. Gaudet réclame \$5,000, de la défenderesse à titre de participation au fonds de secours. Il a été blessé dans un accident et est maintenant atteint d'une incapacité permanente de 50%.

La défenderesse proteste qu'elle n'est pas une compagnie d'assurances, mais une organisation fraternelle et que d'après les règlements M. Gaudet n'a pas droit à l'indemnité qu'il réclame. En plus M. Gaudet a déjà reçu \$2,800, du *Pacifique Canadien* pour lequel il travaillait.

D'un troisième étage

Un nommé Rosario Lanthier s'est infligé de graves blessures à la tête en sautant d'un troisième étage, ce matin.

D'après les informations recueillies par la police, Lanthier, qui était malade depuis quelque temps, s'est cru dans un accès de délire que le feu était à son domicile et a sauté pour échapper aux flammes qu'il voyait par l'imagination.

L'état du blessé est précaire.

Parc et terrains

La *Montreal Parks and Playgrounds Association* vient d'envoyer la lettre circulaire suivante aux compagnies d'immeubles, aux maisons de fiducie et aux maires et échevins de l'île de Montréal:

Cher monsieur, Il est important, en vue du développement rapide de Montréal, de pourvoir à des emplacements de jeux, dans les nouvelles sections résidentielles, où se rendent constamment les familles et où les enfants passeront leurs années de jeunesse. Ces sections nouvelles sont en partie construites par la subdivision de grands terrains en lots à construire par des opérateurs d'agences d'immeubles.

Il est généralement vrai que dans le passé ces subdivisions ont été projetées avec l'idée d'obtenir un profit de lots à vendre que possible, sans qu'il soit donné beaucoup de considération à la nécessité de terrains de jeux pour les enfants, ni au besoin de récréation pour les adultes. Toutefois, ceux qui s'occupent d'immeubles apprécient de plus en plus leurs responsabilités civiques en projetant ces nouvelles sections résidentielles. Il y en a même, qui de leur propre initiative ont réservé des terrains pour les jeux, le tennis, ainsi que les facilités récréatives de la jeunesse et des adultes.

L'Association des Parcs et Terrains de jeux, dans le moment, donne son attention à ce problème et voit la nécessité d'attirer l'attention sur la valeur civique qu'il y a de garder des terrains à cette fin, ainsi que sur le fait que c'est un bon principe d'affaires.

Il a été définitivement prouvé dans d'autres grandes villes, qu'en réservant ainsi des terrains pour les jeux et en les rendant accessibles pour fins de récréation, les gens de l'endroit sont bien plus disposés à acheter des lots et à s'établir dans de telles subdivisions, en vue des emplacements de récréation sûrs aménagés pour eux et leurs enfants.

La banlieue de Montréal sera dans un avenir rapproché complètement bâtie et en permanence, cause du développement rapide de la ville et ce n'est qu'un peu d'espace libre, que nous pourrions éviter les erreurs du passé.

Veuillez nous permettre de soumettre cela à votre sérieuse considération lorsqu'il s'agira de vos projets de subdivisions.

Bien sincèrement à vous,

W. E. FINDLAY,

président.
J. W. McCONNELL,
Président du Comité des Parcs.

L'ACHAT DE LA MONTREAL WATER

REPOSNE DE LA VILLE A L'IN-JUNCTION DU BOARD OF TRADE ET REPLIQUE DE CETTE DERNIERE ASSOCIATION

La ville de Montréal a répondu ce matin à la requête en injonction prise par le *Board of Trade* pour empêcher la Commission d'arbitrage, par l'achat de la *Montreal Water and Power*, de tenir des séances.

La ville prétend que le *Board of Trade* n'est pas qualifié pour intervenir vu qu'il n'a pas d'intérêt distinct de celui des autres citoyens. Elle allègue en plus que le demandeur a été négligent dans son intervention puisque les résolutions du conseil municipal datent du mois de février et que nous sommes au mois de juin.

Le *Board of Trade* a répliqué qu'il a droit d'intervenir. Il proteste qu'il n'a pas été négligent puisque l'injonction, pour empêcher la Commission d'arbitrage de tenir ses séances, a été prise presque aussitôt après la nomination régulière des arbitres, et que d'autres procédures avaient été prises contre la ville dès les mois de mars.

UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE

POUR LES BESOINS DE DIVERS SERVICES MUNICIPAUX

Le conseil municipal, il y a une semaine, a adopté un rapport du comité exécutif au sujet du budget supplémentaire et a autorisé le comité à approprier ce montant pour les besoins des différents services.

Ce budget supplémentaire de \$992,702.52 provient du surplus des taxes depuis le dernier budget.

Au 31 décembre dernier, le montant des arriérés de taxes se répartissait comme suit: cotisation, \$10,511,689 dont \$6,101,198 pour l'année 1926, \$2,642,663 pour 1925 et le solde pour les dix années antérieures; taxes d'eau \$714,511 dont \$296,701 pour l'année 1926; taxes d'affaires \$384,591 dont \$130,305 pour 1926; et la *Montreal Tramways* \$159,458 dont \$57,305 pour 1926 et \$102,152 pour 1918.

Les perceptions probables pour l'année courante se répartissent comme suit: cotisation \$5,619,600; eau \$162,100; taxes d'affaires \$99,500 et tramways \$57,305.

Les Jésuites Martyrs

LES JESUITES MARTYRS DE LA NOUVELLE-FRANCE, par E.-J. Devigne, S.J. Traduit de l'anglais par M. R. P. J.

Parmi les Jésuites martyrs de la Nouvelle-France et récemment béatifiés, le P. Jogues, le P. Brébeuf, ont, au dix-neuvième siècle, été l'objet d'études spéciales. Le P. Devigne, dans un livre anglais que vient de traduire M. R. P. J., consacre à son tour deux chapitres: mais c'est d'origine de ce volume, de consacrer d'autres chapitres à divers autres «donnés» qui furent, avec eux, martyrs au Canada: Lalemant, Daniel, Garnier, Chabanel, Goupil, La Lande. Un chapitre initial sur les Indiens auxquels les missionnaires devaient porter le Christ, un chapitre final sur les résultats de leur apostolat et le couronnement de leur vie héroïque, encadrent ces monographies successives, où sont exploitées avec beaucoup de conscience les Relations des Jésuites, et qui, sans se flatter d'apporter des données nouvelles à l'histoire, contribuent à faire connaître à un vaste public l'histoire magnifique de ces grands apôtres.

(Appréciation des FICHES DU MOIS, de Paris, no de février 1927). \$1.00, franco. Service de librairie du Devoir.

Au Cap-de-la-Madeleine

REOUVERTURE DU SANCTUAIRE

Cap-de-la-Madeleine, 31. — La réouverture du sanctuaire de Notre-Dame du Cap, pèlerinage pendant qu'on effectuait les réparations destinées à le mettre à l'épreuve des incendies a donné lieu dimanche dernier à une grande cérémonie religieuse, sous la présidence de S. G. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Plus de sept mille pèlerins ont formé un défilé ininterrompu dans le sanctuaire restauré. L'affluence a commencé dès les premières messes, à six heures. A huit heures et demie, est arrivé, par train spécial de la ligne des Pêles, un groupe de près de six cents pèlerins du Haut-Saint-Maurice, sous la direction de M. le chanoine Caron. Un peu plus tard ce groupe a dû céder la place à un autre d'un millier de personnes qui ont fait le voyage à bord du vapeur *Trois-Rivières*, sous la direction de M. l'abbé Beauregard, vicaire à la paroisse Saint-Pierre de Sorel.

Puis sont arrivés successivement, un groupe de cinq cents pèlerins de la région de Saint-Hyacinthe sous la direction de M. l'abbé Edmond Hébert et pour lequel Mgr Decelles a célébré la messe à l'autel de Notre-Dame du Cap, un groupe de Coaticook, un autre de Joliette, deux cent cinquante automobiles portant plus de mille membres des associations de retraitants de la province, plus de six cents pèlerins de la paroisse Saint-Philippe des Trois-Rivières, et plusieurs autres.

Le matin, à 11 heures, le R. P. Decelles, o.m.i., a prêché le chemin de la croix. Les fidèles étaient à ce moment-là au nombre d'environ trois mille. L'après-midi, à 2 heures, le R. P. Lortie, o.m.i., a prononcé un sermon de circonstance. Il y a eu ensuite récitation du chapelet et chant des mystères. Un salut solennel célébré par Mgr Decelles sur un autel dressé sur le poron du sanctuaire, a marqué la fin de la journée.

UNE LETTRE DE M. SAUVE

AU SUJET DE LA PROCHAINE CONVENTION CONSERVATRICE PROVINCIALE

"Certains gens parlent et agissent comme si Cartier avait voulu l'Union législative au lieu de la Confédération", écrit M. Arthur Sauvé à M. C.-H. Cahan, député fédéral de la division Saint-Laurent et président du comité d'organisation pour la province de Québec, de la convention de Winnipeg.

On sait qu'un journal anglais du matin a annoncé il y a quelques jours que l'organisation fédérale dont M. Cahan est le président s'occuperait d'organiser la convention provinciale en vue de choisir immédiatement un successeur à M. Sauvé, en vue de présenter avec les Provinces Maritimes un front uni à la convention de Winnipeg. Cette rumeur tendancieuse était évidemment l'invention d'un reporter, aussi M. Cahan s'est-il empressé d'y apporter un démenti formel. Il a déclaré expressément que le comité d'organisation fédérale n'a nullement l'intention d'outrepasser ses pouvoirs, et n'entend pas nier aux représentants conservateurs à la Législature les droits qu'ils ont et qu'il faut respecter.

Dans une lettre qu'il vient de lui envoyer, M. Sauvé a adressé ses remerciements à M. Cahan. Voici cette lettre:

"M. C.-H. Cahan, c.r., M.P., Montréal. "J'ai vu votre lettre en réponse à la *Gazette*. Je vous en remercie au nom de mes collègues. C'est avec des hommes comme vous que l'entente est possible et que peuvent triompher dans notre pays la justice et l'harmonie.

"Certains gens parlent et agissent comme si Cartier avait voulu l'Union législative au lieu de la Confédération.

"Croyez-moi bien,
"Votre tout dévoué,
(Signé) "Arthur SAUVÉ."

Appartement cadennassé

Le ceronier Morrison, à la demande du chef de police Bélanger et suivant un rapport de la police des sapeurs, vient d'ordonner, en vertu du règlement 921, l'application pour 6 mois des scellés et du cadennas à l'appartement 63 de la maison portant le numéro 105 de la rue Dorchester Ouest.

C'est la première fois que le nouveau règlement de fermeture des maisons de désordre est appliqué à un appartement.

Les rues de la Salle et Marquette à Paris

Paris, 31. — Le ministre des affaires intérieures, M. Honorat, vient d'approuver la décision du conseil municipal de Paris donnant à deux nouvelles voies du 16^e arrondissement tracées sur l'emplacement des anciennes fortifications les noms de Cavelier de la Salle et de Marquette, en mémoire des deux explorateurs qui se sont illustrés en Amérique du Nord.

On sait que depuis 1875, l'une des voies du 16^e arrondissement porte le nom du découvreur du Canada, Jacques Cartier.

Chinois et Japonais

Tokio, 31 (S. P. A.). — On craint le pillage et les troubles comme conséquence de l'occupation de Pengu par les armées chinoises du sud, a-t-on annoncé aujourd'hui au ministère japonais des affaires étrangères. On craint également des incidents graves à Pékin et à Tien-Tsin. Pour cette raison, les Japonais essaient de prendre toutes les précautions possibles. On croit en général que le maréchal Chang Tso Lin, le chef des armées du nord, est certain de sa défaite.

Les deux mille Japonais qui sont entrés en Mandchourie coopéreront probablement avec les armées internationales pour la protection des étrangers.

Les constructions de mai

Le montant total des constructions nouvelles pendant le mois de mai a été de \$2,342,909, tandis que le total des permis de réparations aux immeubles déjà existantes a été de \$586,605, soit un total de \$2,929,514.

Deux sentences

Le juge Lacroix a condamné Roland Bessie, coupable de tentative de vol d'auto, à Beaconsfield, à 2 ans de prison.

Il a condamné C. Gover, coupable de vol, à six mois de prison aux travaux forcés.

Le juge Lacroix a acquitté C. Bourdon, accusé de faux.

Aux Assises

La cause de J. Champagne, accusé de violation à la loi du revenu, a été appelée ce matin en Cour d'assises. Vu l'absence de quelques témoins, la cause a été ajournée.

Mort accidentelle

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle ce matin dans le cas de Pierrette Chabot, fillette de quatre ans domiciliée au No 2061, rue Davidson, qui a été écrasée à mort par un tramway, près de la demeure de ses parents. D'après les témoignages rendus en Cour du coroner, ce matin, l'enfant, qui était à jouer sur un terrain vague avec des petits compagnons, s'est précipitée soudainement devant le tramway. Le wattman n'a pas pu freiner à temps pour éviter l'accident.

LES ANCIENS RETRAITANTS ET LE REPOS DOMINICAL

Un appel au gouvernement

La résolution suivante a été adoptée dimanche aux Trois-Rivières:

Mille retraitants venus de toutes les parties de la province et réunis aux Trois-Rivières pour leur quatrième journée catholique annuelle, après avoir entendu un rapport sur le travail du dimanche, tout en reconnaissant les améliorations obtenues par l'intervention du premier ministre, croient cependant qu'une observation plus stricte de la loi s'impose et que seul le gouvernement peut l'obtenir.

C'est pourquoi ils demandent aux autorités provinciales de se rendre aux suggestions de la Ligue du dimanche et de créer l'organisme qui fera respecter la loi dominicale dans toute son intégrité.

LA TCHÉCO-SLOVAQUIE VEXÉE

Paris, 31 (S.P.A.). — Le correspondant à Berlin du journal "Le Midi" apprend que les dépêches de Prague laissent entendre qu'un grave incident diplomatique est survenu entre la Tchéco-Slovaquie et la Hongrie. Le premier ministre Bethlen aurait retiré une invitation à dîner qu'il avait faite à M. Pallier, le ministre tchécoslovaque à Budapest.

D'après la nouvelle, le premier ministre hongrois avait invité M. Pallier à un dîner officiel mais le soir précédent il a fait téléphoner par son secrétaire que les représentants de la famille des Hapsbourg assisteraient et que la présence de M. Pallier leur serait une insulte.

"Vous serez invité une autre fois", aurait dit, en terminant le secrétaire.

Les journaux de Prague considèrent que le fait de retirer cette invitation est une insulte faite de façon délibérée à la Tchéco-Slovaquie. Quelques journaux extrémistes demandent qu'on brise immédiatement toute relation diplomatique avec la Hongrie.

ALLEMAGNE ET RUSSIE

Bremerhaven, Allemagne, 31 (S.P.A.). — Le comte Westarp, chef des nationalistes, s'adressant à des membres de son parti hier soir, a déclaré que l'Allemagne devait garder une politique strictement neutre dans le conflit actuel entre l'Angleterre et la Russie.

"Bien que les usages diplomatiques nous interdisent de refuser de prendre soin des intérêts russes à Londres, nous devons prendre des précautions pour que ce service n'exécède pas les limites d'une absolue neutralité", a déclaré le chef nationaliste.

Un nouveau grand séminaire à Québec

Québec, 31 (D.N.C.). — Il paraît maintenant certain que le Séminaire de Québec construira un nouveau grand séminaire sur la terrasse Dandurand, chemin Sainte-Foy où il possède de grands terrains. La future maison contiendrait environ 250 chambres pour séminaristes, avec vaste chapelle, salles de cours, etc.

M. l'abbé C.-H. Lafontaine

Saint-Hyacinthe, 31 (D.N.C.). — Mgr de Saint-Hyacinthe a nommé hier midi, le premier curé de la nouvelle paroisse du Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe. Ce sera M. l'abbé Charles-Hughes Lafontaine, curé fondateur de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Le remplaçant de M. Lafontaine sera nommé vers l'automne, aussitôt que ce dernier sera en mesure de prendre possession de sa nouvelle cure.

Politique roumaine

Bucarest, 31 (S. P. A.). — Le roi Ferdinand a exprimé le désir de voir se former un ministère national, disent les journaux. Ils rapportent que le roi a demandé au chef de la maison royale de conférer avec les différents leaders des partis à ce sujet.

Lionel Bratiano, l'ancien premier ministre, a dit qu'un homme d'Etat neutre devrait présider le nouveau cabinet afin de garantir qu'il n'aurait recours à aucune méthode dictatorial.

Condamnés à la prison

Le juge Enright a condamné J. Archambault, coupable de refus de pourvoir, à six mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné aussi Charles Juech, coupable d'avoir entravé un agent de police du *Pacifique Canadien*, dans l'exercice de ses fonctions, à un mois de prison.

M. L'Archevêque gravement malade

M. J.-Adolphe L'Archevêque, ex-député de la division Mercier, est gravement malade, d'une angine de poitrine. Il est tombé malade dimanche à sa maison de campagne, à Repentigny, et hier il a reçu les derniers sacrements.

Les viandes confisquées

Au cours des mois de mars et avril, suivant les chiffres fournis par le docteur S. Boucher, directeur du service municipal de santé, les inspecteurs de la ville ont confisqué 23,753 livres de viande impropre à la consommation, ainsi que 14,620 livres de légumes et 1,275 livres de fruits. En plus, ils ont saisi 266 carcasses d'animaux, sans compter 4,000 livres d'aliments autres que ceux déjà désignés, soit un total de 43,648 livres d'aliments confisqués.

Les inspecteurs du service de santé ont fait 9,968 inspections durant mars et avril. Dix-neuf actions furent prises et au cours des mêmes mois, la ville a obtenu 20 condamnations.

Les anciens de l'école normale

A une réunion du comité exécutif de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale Jacques-Cartier, tenue sous la présidence de M. J.-L. Saint-Jacques, avocat, assistaient: M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole normale, M. Victor Doré, M. le Dr Euclide Malo, M. J.-H. Harris, M. R.-Z. Baulne, M. J.-E. R. Marcell, M. Gustave Bellefleur, M. C.-J. Miller, M. J.-D. Langevin, M. le Dr Georges-A. Fored, M. S.-A. Baulne, M. J.-M. Manning.

Après délibérations, le comité a fixé la date de la réunion plénière de tous les anciens au dimanche, 12 juin 1927, à 7 h. 30 du soir.

Le comité invite tous les anciens à se rendre à l'Ecole normale Jacques-Cartier, parc Lafontaine, pour la réunion plénière.

Une demande de Rosengloz

Londres, 31 (S.P.A.). — La rupture des relations anglo-russes a pris un nouvel aspect hier alors Rosengloz, le chargé d'affaires russe, a envoyé une lettre officielle à sir Austen Chamberlain demandant la permission pour certains citoyens soviétiques de demeurer en Angleterre afin de liquider les affaires de l'agence Arcos et des autres organisations soviétiques commerciales.

La lettre ajoute que si cette permission est refusée, on donnera des ordres immédiatement pour que la liquidation des institutions commerciales soviétiques et des compagnies anglaises dans lesquelles est investi de l'argent soviétique se fasse immédiatement.

Dans un tel cas, les dommages qui résulteraient d'une liquidation rapide tant aux Anglais qu'aux Soviets, seraient imputables au gouvernement britannique.

Le DEVOIR en Acadie

Le prospectus contenant tous les renseignements et prix sera mis à la poste demain matin à l'adresse des anciens voyageurs du "Devoir". Tous ceux qui ont l'intention de faire le voyage d'Acadie sont invités à bien vouloir donner leur adhésion sans retard. Ils ont le premier choix. Lundi les places disponibles seront offertes à nos lecteurs en général. Les personnes qui ne figurent pas sur nos listes, peuvent nous envoyer leurs noms afin de recevoir notre prospectus dès les premiers jours de la semaine prochaine.

"Le Devoir". Service des Voyages, 336 Notre-Dame Est, Montréal.

U. C. C.

Président

Aldéric LALONDE

Vice-président

Oscar GATINEAU

Sec.-trésorier

Donat-C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

Au Pied du Long Sault!

Le 24 mai dernier, il nous était donné d'assister pour la première fois à ce qu'il est convenu d'appeler: le pèlerinage annuel de la "Ligue d'Action Française" à Carillon, le lieu même où en 1660 Dollard des Ormeaux et ses seize compagnons ont payé de leur vie le salut de la Nouvelle-France.

Après une visite et une brève allocution au pied de la croix, site même du vieux fort, retour au pied du monument de Dollard, à l'ombre de la modeste petite église de Carillon.

Là, que de souvenirs évoqués! Dans de vibrantes allocutions, les orateurs, ecclésiastiques et laïques, qui se sont succédés, ont tour à tour rappelé les glorieuses origines de notre Patrie et montré que les sacrifices du passé ne seront pas vains, mais seront autant de flambeaux éclairant le chemin de l'avenir vers la sauvegarde de notre foi, de notre langue et de nos traditions, dans la continuation de la mission sublime des premiers évangélistes et pionniers du sol canadien.

N'est-ce pas surtout que nous sommes plus fiers d'être Canadiens français, plus même que par le passé, depuis que la fête de l'héroïque défenseur du Long-Sault a pris sa large place chez nous, se chargeant de réveiller le patriotisme qui dort en nos cœurs?

Dollard était un jeune! Le premier à se faire entendre à Carillon, après les souhaits de bienvenue de M. le curé de la paroisse, fut aussi un jeune: Monsieur Jean Martin, élève du collège Saint-Laurent. Nos lecteurs trouveront le texte de cette allocution dans une autre colonne. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire les autres non moins intéressantes conférences par M. l'abbé Lionel Groulx et M. Leduc, avocat.

Nous souhaiterions qu'un plus grand nombre de nos frères puissent aller en de semblables occasions à l'endroit même où est tombé glorieusement dans son sacrifice héroïque celui dont le nom est aujourd'hui synonyme d'honneur et de devoir, chercher les inspirations qui élèvent et fortifient, qui nous donnent le courage et la vaillance de faire en sorte "que les aïeux ne meurent pas avec nous, que notre génération ait un lendemain".

Donat-C. NOISEUX

A CARILLON
LE 24 MAI!

TEXTE DE L'ALLOCUTION DE
M. JEAN MARTIN, ELÈVE DU
COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Messieurs, Messieurs,

Aujourd'hui dans ces plaines du Long-Sault, c'est le grand fait d'armes. La belle nature, tout comme ce joyeux village de Carillon, est en fête. Tout chante ce jour-là, et tout se réjouit de ce grand événement.

Le 24 mai, c'est la fête de la Nouvelle-France. La nature seule fut témoin de ce carnage. Oh! ce jour-là, ce furent des cris de haine, de rage et de vengeance; mais on entendit aussi des cris d'amour, de prière et de sacrifice, ceux-là Mesdames et Messieurs 17 poitrines de braves les lancèrent en s'embrassant dans la mort... Dix-sept braves tombèrent contondus par un tout jeune homme de 25 ans, mais un héros: ce héros, c'était Dollard des Ormeaux.

Vous savez tous leur histoire pour en avoir entendu raconter le récit tout à l'heure; ces 17 jeunes gens tous morts comme ils l'avaient promis pour sauver la colonie des projets menaçants des Iroquois. Ceux-ci manifestèrent leur premier sentiment de joie par des hurlements de triomphe; mais ils se sentirent bientôt envahis par la consternation. Quatre cents de leurs guerriers étaient tombés sur le champ de bataille! Ils durent se dire qu'une autre victoire comme celle-ci les détruirait tous, et voilà pourquoi déçus, démoralisés, ils reprirent le chemin de leur bourgade.

Dix-sept braves venaient donc de conjurer le péril de la colonie française par leur mort glorieuse! La mort glorieuse de la vie! O puissance de la bravoure! O force du sacrifice sanglant! La Nouvelle-France sauvée et la survie de la Canada française à jamais assurée, parce qu'elle venait de planter ses racines dans le sang de l'héroïsme. Devant cette hécatombe de héros si justement illustrés, sur cette terre devenue leur linceul, comment rester indifférents et froids quand tout nous prêche de si hautes et de si fortes leçons, comment ne pas sentir au contact de ce généreux martyre, notre cœur s'embraser du plus pur idéal. O ma patrie, devant l'insuffisance des uns, l'aveuglement des autres, devant les menées sordides de ceux-ci, les attaques répétées de ceux-là nous serons forts car nous tremperons nos volontés dans le sang de ces guerriers; nous réactiverons nos intelligences au contact de leur esprit patriotique; et notre lutte ne sera pas vaine.

Notre lutte! oui la nôtre, car tant de périls menacent notre pays. Périls de l'ordre social, économique, national, qui se dressent devant nous comme de féroces Iroquois de 1660, pour anéantir notre survie française. Seul le brave soldat laïque pourra les abattre; parfois même le héros!

Désirs de luxe et de bien-être; soif de l'or; course aux richesses oubliées des devoirs patriotiques et destructrice de éléments vitaux de la société: théâtre immoral; cinéma corrompeur antipatriotique; véritable véhicule de dégénérescence et d'immondice; jaunissement effrayant et sans pitié, capital étranger, exploitateur égoïste de notre patrimoine légitime, accapareur

chôné de nos richesses; désertion progressive de nos campagnes; cosmopolitisme avec tout ce qu'il apporte de lutte pour l'avenir; peur du sacrifice devant l'effort et la résistance; affaiblissement sensible du patriotisme dans un pays qui reste pourtant le nôtre par le droit du sang et des traités, émigration et dispersion graduelle de nos frères dans un pays voisin; tel est le sort de nos chefs de cette horrible armée qui s'avance sournoise et remplie de menaces à l'assaut de nos villes et de nos campagnes, voulant écraser tout ce que nous avons de plus cher au cœur; notre foi, notre langue, nos traditions toutes les vertus de la race.

La résistance s'impose: radicale, organisée. Ouvrons notre histoire elle nous apprendra comment sauter la lutte catholique française. Révoltes-nous, pour ainsi dire, de l'esprit de désintéressement en face même de la mort; esprit d'amour pour sa patrie, la Nouvelle-France. Quand nous avons de si nobles ancêtres, ne sentirions-nous pas rougir nos 20 ans, à vivre la vie de ceux qui s'efforcent par tous les calculs de leur esprit à jouer d'avantage, écouffant ainsi le principe vital de leur jeunesse dans les divertissements qui les ravalent et les couchent dans la boue. Quel contraste avec ce grand patriote chrétien tout irradié de gloire. Et comment mesurer des vies si disparates et si opposées.

Et pourtant notre Canada vaut la peine que nous nous sacrifions pour lui. Toute la vaillante armée de nos pères ne nous ont-ils donc laissé le patrimoine de leur sang que pour le faire dissiper en un jour? Soyons donc de ces vaillants qui bataillent jusqu'au bout, dans les postes avancés, contre l'ennemi qui se rue à l'assaut de la patrie. Et si nous cherchons un homme de cœur, un sauveur, détournons-le ou nous l'avons peut-être nous-mêmes enlevé, et faisons-le revivre avec toutes ses vertus.

Vertus du chrétien d'abord! Il faut au vrai Canadien, ce sens de la religion, ce respect du culte, cet amour de la vérité surhumaine, cette hantise du salut éternel que Dollard possédait et cultivait dans l'ambiance des Maisonneuve, des Jeanne Mance, des Marguerite Bourgeoys, des Lambert Cloué. Il nous faut ces convictions solides et durables, cette passion pour le culte de la vérité, passion qui doit s'achever comme chez Dollard dans la sainteté; car à la coopération humaine doit s'ajouter la coopération divine. Le véritable héros est un vrai chrétien. Il sait mettre son action au niveau de sa croyance et ses forces au service de la bonne cause, et ne craint pas la mort si le bien lui demande ce holocauste; car il l'envisage comme une réalité consolée de l'éternelle espérance; et il croit volontiers que telle est la conviction de tout vrai chrétien. On se fait une fausse conception de l'héroïsme, volontiers, on exalte Dollard, on acclame son sacrifice, mais son exemple reste infructueux parce qu'on croit qu'il est inimitable: non l'héroïsme n'est pas cela; c'est la vertu qui tient bon jusqu'au bout. On pense tout, il faut trop l'avouer, que Dollard s'est trouvé dans des conditions spéciales et qu'il suffirait de les voir renaître pour assister à l'éclosion immédiate de toute une pléiade de héros! Détrompons-nous, l'héroïsme ne naît pas avec la spontanéité de la fleur, et avec les récentes pas de laurier sur les romances d'une vie en friche. Il faut en tout premier lieu, pénétrer son âme de la pratique de la vertu ordinaire, comme l'athlète assouplit ses muscles par de longs et fréquents exercices. Lentement dans les éternels recommencements de chaque jour, obscurément on se forme une âme claire; une volonté inébranlable, on devient un héros. L'héroïsme réside dans la volonté exercée et dans la volonté seule. Dollard n'a été un brave que parce qu'il l'a voulu librement, et le dernier acte de sa volonté pour le bien n'a fait

que couronner les autres posés antérieurement. Nous pouvons tous devenir de ces braves qui luttent pour la gloire de leur pays; le vouloir avec persévérance suffit. Quand une fois la raison a arraché ce qui définit à l'empire de la volonté; c'est la fin de l'indolence, le cœur se réchauffe, nous devenons des ardents, des héros... des saints.

Vertus de l'homme! Il faut cet ardeur susceptible d'élever les lâchetés et d'engendrer les plus nobles desseins. Oui, l'énergie, mais celle qui ne s'égare pas dans les fausses routes; une énergie allant droit au but visé, s'y attachant, s'y cramponnant comme font les navigateurs à leur ancre maîtresse, une énergie enracinée dans le bien, déterminée à la victoire morale ou patriotique. Vivre ainsi c'est vivre d'idéal. Dollard et ses 16 compagnons étaient de cette trempe. Ils n'avaient que les 2 syllabes qui composent le mot homme sans plus ni moins. Il est temps plus que jamais de s'affirmer avec cette ardeur inébranlable, comme race et individu. Derrière le bastion de la foi et de la langue où se retranche l'âme de notre nationalité; il y a trois siècles près. A cette ardeur virilite ajoutons cet esprit de pondération, cette largeur et cette magnanimité de vues dans la lutte comme dans la paix, afin d'être de ceux qui savent tenir bon sans lâcheté mais aussi sans étroitesse d'esprit.

Vertu du soldat enfin! Il nous faut cet amour du sol et de la patrie que Dollard a incarné par l'abandon totale de sa personnalité. Le héros aimait son pays si beau, si fascinant, si doux à son cœur; il lui offrait l'or et les honneurs; car c'était au temps où la France ajoutait ses fleurons, victoires sur victoires, Dollard la quittait... et pour elle il vint à Ville-Marie.

L'amour de la patrie; mais c'est l'amour des siens; c'est pour nous Canadiens, l'affection passionnée de tout ce qui contribue à l'embellissement de notre âme canadienne française, et l'exclusion de tout ce qui en éloigne; c'est la conservation de tous nos droits; c'est la lutte sans merci pour l'héritage sacré que nous ont légué nos pères au prix même de leur sang... c'est l'immolation de soi si elle le commande; la mort de l'un pour la vie de milliers d'autres. Mais la patrie n'exige pas encore de tels holocaustes. Ce quelle commande impérieusement à tous c'est de servir.

Luttons donc pour notre foi luttons donc pour notre langue, gardons-la intacte au prix même de tous les sacrifices, car elle est l'âme de notre patrie. L'heure des demi-mesures est passée. C'est l'heure des forts qui s'amenent. Et pendant que monte la séve, c'est l'heure pour les timides de greffer leurs efforts au tronc des plus vaillants. C'est l'heure de cimenter l'union qui doit exister entre l'élite et nous par l'acceptation de leur motto.

Telles sont les leçons que se dégagent du combat de Long-Sault et de la résistance de ces braves qui l'ont soutenu jusqu'au bout. O Dollard, trois siècles ont suffi pour ranimer tes cendres. Aujourd'hui encore en cette terre où tu reposas, tu nous apprends qu'il faut aller droit au devoir, et ne pas traîner en chemin car quiconque s'y attarde ou s'en étonne, commence par être coupable et finit par être coupable.

Ames des braves du Long-Sault, revenez-nous encore! Debout avec vos frères courez à l'assaut de l'ennemi. Est-ce vous qui nous parlez avec la voix des grands arbres de ces plaines? Avec le puissant murmure de ces eaux? Avec la voix qui monte de la terre, où les fleches meurtrières des sauvages vous ont couchés pour la gloire et le salut de la patrie. Votre ombre chers héros! sera-t-elle consolée? Oui si nous sommes dignes de votre générosité et de votre vaillance.

Dix-sept, vous avez vaincu parce que vous étiez unis! Que ne feraient pas vos descendants s'ils voulaient être dignes de vous, et s'ils savaient lutter ensemble, aimer ensemble, espérer ensemble.

CONGRES MONDIAL
D'AVICULTURE

Ottawa. — A une assemblée du Comité du Congrès s'occupant des oiseaux vivants, il a été décidé que les oiseaux pour l'Exposition du Congrès Mondial d'Aviculture doivent être entrés au plus tard le 15 juin. Les secrétaires des différents comités provinciaux ont été notifiés à cet effet. Lundi, le 25 juillet sera le dernier jour où seront reçus les oiseaux destinés à l'Exposition qui ouvrira le 27 juillet, et ceux parmi ces oiseaux qui doivent être lavés devront être rendus pour le samedi, 23 juillet. Le comité a également décidé qu'il sera attaché à la patte de chaque oiseau exposé une bague en cuivre portant la mention "Congrès Mondial d'Aviculture de 1927".

Ottawa. — L'Etat de Travancore (Indes), vient d'être ajouté à la liste des pays ou dominions faisant partie de l'Empire, qui seront officiellement représentés au Congrès Mondial d'Aviculture qui sera tenu à Ottawa du 27 juillet au 4 août. M. D. S. Hatch, gradué de l'Université de Cornell, secrétaire de la Y. M. C. A. aux Indes, a été choisi comme délégué par le gouvernement de cet Etat. M. Hatch s'est intéressé activement à introduire au moyen de la Leghorn blanche, simple crête, l'industrie avicole parmi les indigènes de cet Etat.

Ottawa. — Les Etats-Unis de la Russie Soviétique enverront 30 délégués au Congrès Mondial d'Aviculture. Parmi eux seront compris les représentants officiels et environ cinq ou six personnes des districts ruraux. La direction du Congrès a été informée par Mme Friede-Andreeff, de la "Central House of Scientists" de Moscou, que la délégation apportera avec elle cinq films de vues animées mesurant chacun de 1,000 à 1,600 mètres, et représentant des scènes avicoles tendant à démontrer d'une manière graphique les progrès réalisés dans cette industrie dans les Etats-Unis de la Russie Soviétique.

Ottawa. — L'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture du Canada, et président honoraire du Congrès Mondial d'Aviculture, a reçu une communication du premier ministre d'Australie, l'honorable Stanley M. Bruce, l'informant que le haut-commissaire d'Australie aux Etats-Unis enverra à Ottawa son secrétaire officiel en qualité de délégué.

Ottawa. — Il a été annoncé à une réunion du comité s'occupant des oiseaux vivants, qu'en plus des volailles exposées au Congrès Mondial d'Aviculture, il y aura également un étalage important de lapins et de serins, et des mesures ont été définitivement prises au sujet de l'espace allouée à cet étalage.

Ottawa. — La direction du Congrès Mondial d'Aviculture a été informée par le ministère des Affaires Etrangères allemand, que Herr Fritz Pfennigstorf, rédacteur du *German Poultry Journal* (Journal avicole allemand), a été désigné comme délégué officiel supplémentaire de ce pays et qu'ils représenteront également la presse allemande au Congrès. Herr Pfennigstorf qui est en charge de l'étalage national pour fin d'enseignement d'Allemagne, vient de faire connaître qu'il est actuellement à mettre la dernière main à celui-ci.

Ottawa. — Don Salvador Castello, qui présidera la délégation espagnole au Congrès Mondial d'Aviculture, a informé la direction du Congrès que les représentants de son pays arriveront au Canada le 23 ou 24 juillet. L'étalage espagnol d'oiseaux vivants arrivera à Montréal le 21 ou 22 juillet. La délégation s'embarquera à Cherbourg sur le *Montroyal*, navire du C.P.R., le 14 juillet. Don Salvador Castello croit que l'étalage national espagnol sera un des plus intéressants de l'exposition du congrès.

Ottawa. — L'étalage national pour fins d'enseignement espagnol au Congrès Mondial d'Aviculture d'Ottawa comprendra des spécimens envoyés par le ministre de l'Agriculture à Madrid, par l'Ecole royale espagnole d'Aviculture à Arenys de Mar, Barcelone, et par l'Association générale d'éleveurs d'Espagne, ligue des sociétés avicoles de ce pays. En plus des oiseaux exposés par Son Altesse Royale le Prince des Asturies, qui s'occupe personnellement d'Aviculture, l'étalage d'oiseaux vivants comprendra des volailles de l'Ecole Royale Espagnole d'Aviculture, ainsi qu'une collection résultant d'un choix parmi les meilleurs éleveurs d'Espagne, de races suivantes: Castillanne noire, Andalouse noire, Andalouse grise-ardoise, Baleise noire (race origi-

naire de la Minorca), Buff, Catalane du Prat, Catalane blanche du Prat et autres races indigènes. La nouvelle race "Paradis" créée par l'Ecole Royale d'Aviculture, race à double but, sera aussi exposée. Il comprendra également un film de vues animées concernant l'industrie avicole en Espagne.

Ottawa. — M. F. C. Elford, directeur général du Congrès Mondial d'Aviculture, a reçu la semaine dernière la visite de deux amateurs en aviculture des Indes: M. et Mme O. B. Lacey, de Lucknow. M. Lacey est à l'emploi des chemins de fer de l'Etat, des Indes, et Mme Lacey s'occupe activement, dans un but de propagande, de l'élevage des races américaine et anglaise de volailles. Mme Lacey prétend que si les indigènes des Indes pouvaient être enseignés à faire l'élevage d'un oiseau tel que la Leghorn blanche au lieu de volailles de races mêlées comme ils le font actuellement, cela représenterait une différence qui se traduirait dans certains districts par la suppression de la famine au profit de l'abondance. Mme Lacey ajoute que les oiseaux exposés par les Indes dans l'étalage national au Congrès mondial d'Aviculture ne sont pas tels que ceux que les indigènes élèvent, mais sont bien des volailles sauvages des jungles: Gallus Bankiva. Ces oiseaux doivent être pris dans des pièges, ou les nids volés et les oeufs couvés par des oiseaux domestiques ou par des incubateurs.

Le travail des véritables amis de la classe agricole se poursuit lentement mais sûrement; quatre nouveaux cercles ont été fondés récemment dans le comté de Labelle. Les rapports officiels seront publiés sous peu.

Un peu partout des journées sociales agricoles s'organisent. On nous en annonce une sous peu dans le comté de Montmagny. A St-Nazaire d'Acton, comté de Bagot, ce sera pour la fin de juin; les dates précises seront annoncées dès que définitivement fixées.

Les cultivateurs du comté de Shefford sentent eux aussi le besoin de se rapprocher davantage, de se sentir les coudes; ils ont organisé eux aussi un congrès régional pour dimanche le 12 juin prochain à Lawrenceville. Les cercles de Valcourt, Racine, L'Enfant-Jésus, Ste-Marie Ely, Ste-Anne de St-

DEPARTS
13 juin, Letitia, à Belf., L'pool, Glasgow
13 juin, Alania, à Ply., Cher., Londres
14 juin, Andania, à Glasgow, L'pool
15 juin, Asania, à Ply., Cher., Londres
16 juin, Athina, à Belfast, L'pool, Glasg.
17 juin, Antonia, à Ply., Cher., Londres
18 juin, Aurania, à Glasgow, L'pool
19 juin, Asania, à Ply., Cher., Londres
20 juin, Letitia, à Belfast, L'pool, Glasgow
21 juin, Alania, à Ply., Cher., Londres
22 juin, Andania, à Glasgow, L'pool
23 juin, Aurania, à Ply., Cher., Londres
24 juin, Athina, à Belfast, L'pool, Glasg.
25 juin, Antonia, à Ply., Cher., Londres
26 juin, Aurania, à Glasgow, L'pool
27 juin, Asania, à Ply., Cher., Londres
28 juin, Letitia, à Belfast, L'pool, Glasgow
29 juin, Alania, à Ply., Cher., Londres
30 juin, Andania, à Glasgow, L'pool
31 juin, Athina, à Belfast, L'pool, Glasg.

DE NEW YORK
44 juin, California, à Cobb., O'town, L'pool
45 juin, Francoia, à Cobb., O'town, L'pool
46 juin, Boregaria, à Cher., South
47 juin, Cautonia, à Cherry, Glasgow
48 juin, Tuscunia, à Ply., Cher., Lond.
49 juin, Lactonia, à Cobb., O'town, L'pool
50 juin, Maurentia, à Ply., Cher., South
51 juin, S. L. L.

Transporte les touristes de troisième ainsi que passagers de cabines et de troisième classe.
Ne transporte pas des passagers de classe unique et de classe touristique.
Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
The ROBERT REFORM CO. Limited
(Service français)
Agents généraux
Montréal: téléphone Main 5652
ou de l'agent local.

Cunard Anchor
Anchor-Donaldson

Avocat
Tél. Bureau: Main 5840
Domicile: Cherrier 634
Eugène Simard, b. a., l.l.b.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
22, Notre-Dame Est 1/2 Mont.

Notaire
Main 1859
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques Montréal

LE
THE
"SALADA"

en paquets seulement—jamais en vrac.

kely, Nord Stukely et Lawrenceville y prendront part. Partout les cultivateurs comprennent la nécessité de l'Union et alors quand on a besoin de quelque chose on se le donne, voilà tout!

Chez les zouaves
Les membres de l'Association des Zouaves de Montréal se sont réunis récemment et ont choisi leurs nouveaux officiers pour l'année 1927-28. Voici le résultat des élections:

MM. Roméo Doray, président, élu; René Lalumière, vice-président, réélu; Roméo Leduc, secrétaire-correspondant, élu par acclamation; Roméo Béland, secrétaire-archiviste, réélu; Directeurs: MM. N. Bélair, Armand Doray, M. Rivet; Commissaire-ordonnateur, M. L. Davenault.

M. Roméo Doray et Armand Doray sont les petits-fils d'Alphonse Surprenant qui partit avec le premier détachement de la guerre des Sécessions.

LA CAMPAGNE
DE L'UNION!

Elle s'ouvrira bientôt: nous attendons le retour de notre amonier général, l'abbé J.-A. Picotte, avant d'en régler tous les détails. Notre amonier reviendra d'Europe au commencement de juin.

Le travail des véritables amis de la classe agricole se poursuit lentement mais sûrement; quatre nouveaux cercles ont été fondés récemment dans le comté de Labelle. Les rapports officiels seront publiés sous peu.

Un peu partout des journées sociales agricoles s'organisent. On nous en annonce une sous peu dans le comté de Montmagny. A St-Nazaire d'Acton, comté de Bagot, ce sera pour la fin de juin; les dates précises seront annoncées dès que définitivement fixées.

Les cultivateurs du comté de Shefford sentent eux aussi le besoin de se rapprocher davantage, de se sentir les coudes; ils ont organisé eux aussi un congrès régional pour dimanche le 12 juin prochain à Lawrenceville. Les cercles de Valcourt, Racine, L'Enfant-Jésus, Ste-Marie Ely, Ste-Anne de St-

LE PRINCIER
EMPRESS OF AUSTRALIA
EST MAINTENANT
SUR LA ROUTE
DE L'ATLANTIQUE

Une Véritable Révélation

Ce palais flottant est probablement le paquebot le plus populaire qui ait jamais navigué sur les eaux de l'océan Pacifique. Il est maintenant affecté au service des "Empresses" de l'Atlantique — les plus puissantes et les plus rapides paquebots qui remontent le fleuve Saint-Laurent.

L'Empress of Australia jauge 21,850 tonnes, chauffe au mazout et offre toutes les commodités, tout le luxe dont il est aujourd'hui possible de jouir en mer. Il est digne, en tous points, de son titre d'"Empress".

Seulement 4 jours en pleine mer par le majestueux boulevard océanique conduisant en Europe. Départs fréquents de Québec. Des trains spéciaux, quittant la gare Windsor, à Montréal, vous amènent à la passerelle de l'Empress of Australia.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent de navigation ou à—
D. R. KENNEDY, Agent général du trafic océanique, 111 rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: MAIN 7700.

Ayez toujours des chèques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés partout.

PACIFIQUE
CANADIEN
la plus grande
organisation
de Transport
au Monde

LE
THE
"SALADA"

en paquets seulement—jamais en vrac.

kely, Nord Stukely et Lawrenceville y prendront part. Partout les cultivateurs comprennent la nécessité de l'Union et alors quand on a besoin de quelque chose on se le donne, voilà tout!

Chez les zouaves
Les membres de l'Association des Zouaves de Montréal se sont réunis récemment et ont choisi leurs nouveaux officiers pour l'année 1927-28. Voici le résultat des élections:

MM. Roméo Doray, président, élu; René Lalumière, vice-président, réélu; Roméo Leduc, secrétaire-correspondant, élu par acclamation; Roméo Béland, secrétaire-archiviste, réélu; Directeurs: MM. N. Bélair, Armand Doray, M. Rivet; Commissaire-ordonnateur, M. L. Davenault.

M. Roméo Doray et Armand Doray sont les petits-fils d'Alphonse Surprenant qui partit avec le premier détachement de la guerre des Sécessions.

LA CAMPAGNE
DE L'UNION!

Elle s'ouvrira bientôt: nous attendons le retour de notre amonier général, l'abbé J.-A. Picotte, avant d'en régler tous les détails. Notre amonier reviendra d'Europe au commencement de juin.

Le travail des véritables amis de la classe agricole se poursuit lentement mais sûrement; quatre nouveaux cercles ont été fondés récemment dans le comté de Labelle. Les rapports officiels seront publiés sous peu.

Un peu partout des journées sociales agricoles s'organisent. On nous en annonce une sous peu dans le comté de Montmagny. A St-Nazaire d'Acton, comté de Bagot, ce sera pour la fin de juin; les dates précises seront annoncées dès que définitivement fixées.

Les cultivateurs du comté de Shefford sentent eux aussi le besoin de se rapprocher davantage, de se sentir les coudes; ils ont organisé eux aussi un congrès régional pour dimanche le 12 juin prochain à Lawrenceville. Les cercles de Valcourt, Racine, L'Enfant-Jésus, Ste-Marie Ely, Ste-Anne de St-

LE PRINCIER
EMPRESS OF AUSTRALIA
EST MAINTENANT
SUR LA ROUTE
DE L'ATLANTIQUE

Une Véritable Révélation

Ce palais flottant est probablement le paquebot le plus populaire qui ait jamais navigué sur les eaux de l'océan Pacifique. Il est maintenant affecté au service des "Empresses" de l'Atlantique — les plus puissantes et les plus rapides paquebots qui remontent le fleuve Saint-Laurent.

L'Empress of Australia jauge 21,850 tonnes, chauffe au mazout et offre toutes les commodités, tout le luxe dont il est aujourd'hui possible de jouir en mer. Il est digne, en tous points, de son titre d'"Empress".

Seulement 4 jours en pleine mer par le majestueux boulevard océanique conduisant en Europe. Départs fréquents de Québec. Des trains spéciaux, quittant la gare Windsor, à Montréal, vous amènent à la passerelle de l'Empress of Australia.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent de navigation ou à—
D. R. KENNEDY, Agent général du trafic océanique, 111 rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: MAIN 7700.

Ayez toujours des chèques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés partout.

PACIFIQUE
CANADIEN
la plus grande
organisation
de Transport
au Monde

COMMERCES ET FINANCES

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les lundis correspondants:

	1927	1926
Oufs, caisses	30 23 31	
Beurre, boîtes	1.994 5.587 2.902	
Fromage, meules	1.530 841 617	

LES PRIX DU GROS

FARINE

Le marché continue d'être ferme, mais la hausse de la semaine dernière a ralenti la demande.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	89.10
Deuxième patente	88.60
Farine forte à boulanger	88.40
Farine à pâtisserie	86.90
Le marché des engrais est sans changement. Il y a très peu de demandes, mais la production est très faible.	
Gru blanc, tonne	\$40.25
Gru rouge, la tonne	\$34.25
Son, la tonne	\$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$35.50
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$33.15

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est sans changement.

Il y a une meilleure demande pour le fromage.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie):

Beurre:	
De crémère, en boîtes	36s.
De crémère, en blocs	35s.
De cuisine	30s. et 31s.
Fromage:	
Québec, doux, meule 20 lbs	19s.
Québec, doux, au morceau	20s.
Canadien fort, meule de 80 lbs	27s.
Canadien fort, au morceau	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs	33s.
Kraft, boîte de 1 lb	35s.
Oka	35s.

ŒUFS

Il n'y a pas de changement de prix. Le marché est actif et il y a une bonne demande.

Chantecrier	38s.
Extras	36s.
Premiers	35s.
Seconds	30s.

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop:

Canistre de 1 gal.	\$1.75
Canistre de 5 gal., le gal.	\$1.60
Sucre	19 et 20s.

SAINDOUX

En tincte 15s. || En seau | 15-12s. |
| En bloc d'une livre | 17-12s. |

Saindoux composé:

En seau	13s. 1-2
En tincte	13s.
En bloc	16s. 1-2

POMMES DE TERRE

(Prix tournés par la maison A. Latonde):

Aux détaillants, en sacs de 80 livres, les patates roses se vendent \$2.00; les blanches se vendent \$2.25 et \$2.50, selon la qualité.

Fruits et légumes

Il n'y a pas de changements de prix.

Liste de prix fournie par la maison S.-E. Mallette, 163, rue des Commissaires est.

Oranges Sunniss, de \$6.00 à \$6.50

Citrons Red Ball, Cal. \$4.50 à \$5.00

Citrons Messina, Italie \$3.50 à \$4.00

Pamplemousse, de \$5.00 à \$6.00

Bananes \$4.50 à \$5.00

Cocos, sac \$3.50 à \$4.00

Choux-fleurs, douz. \$3.00 à \$3.50

Poivrons, le paquet \$4.00 à \$5.00

Patates, Québec \$2.50

Patates, montagnes vertes \$2.75

Patates, sucrées, minot. \$2.25

Choux nouveaux, cag. \$4.50 à \$4.75

Carottes, sac \$1.00 à \$1.25

Oignons rouges, 100 lbs \$6.00

Oignons égyptiens, 100 lbs \$6.00

Salade iceberg, crete \$5.50 à \$6.00

Celeri Californie, cagot. \$8.50 à \$9.00

Tomates, Californie, boîte \$3 à \$3.50

Panais, sac \$1.75 à \$2.00

Epinards, sac \$2.00

Betteraves, sac \$2.50

Navets, sac \$2.00

Ananas, crete \$4.50 à \$5.00

Digons can. 75 lbs. \$4.50 à \$5.00

Ail, lb 20s.

Carottes nouv. minot. \$2.50 à \$3.00

Betteraves nouv. \$2.50 à \$3.00

Aubergines, doz. \$3.00

Piments verts, doz. \$1.25

Persil, doz. \$3.50 à \$4.00

Radis, doz. \$3.50 à \$4.00

Echalote, doz. \$5.00 à \$6.00

Winsap, bte. \$3.50 à \$3.75

Tomates Floride, Fency \$4.50 à \$5.00

Tomates Floride, choix \$4.25 à \$4.50

Patates nouvelles, baril \$8.50

Patates nouvelles, baril \$7.25

Melon d'eau 90s. à \$1.10

Cerises de France \$4.50

Fraises Aroma 27s. à 28s.

COURS DU CHANGE

Cours moyens le 31 mai 1927

Montréal

Angleterre. \$4.85 1/4

France. .0393

Belgique. .1390

Italie. .0552 1/2

Suisse. .1924

Hollande. .4001

Espagne. .1751

Norvège. .2675

Danemark. .2670

Brésil. .1187 1/2

États-Unis. 5-64 p.c. esc.

Allemagne. .2370

Le chargement ferroviaire

Le chargement ferroviaire pour la semaine terminée le 21 mai se chiffre par 61,536 wagons, soit une diminution de 514 wagons sur la semaine précédente et de 2,163 wagons sur la même semaine de l'an dernier. Le compartiment des grains est la cause de cette baisse; il indique une diminution de 883 wagons sur la semaine précédente et de 3,562 sur la semaine correspondante de l'an dernier.

Nouveaux claims de la Harvie Mining

La Harvie Mining Exploration Co., Limited annonce qu'elle vient de prendre une option sur le dernier groupe de "claims" dont elle avait besoin pour avoir le contrôle exclusif sur les terrains miniers du canton Cleriey. Avec l'acquisition de ces nouveaux "claims", la Harvie Mining possède maintenant une étendue de terrain de sept milles de longueur par un mille de largeur. L'étendue des opérations de la Harvie Mining n'a rien de pareil dans le district minier du nord de la province, sauf peut-être à Noranda.

La compagnie a maintenant une liste de paie de quatre-vingt-trois ouvriers. Deux ou trois équipes travaillent continuellement.

Réunion des censeurs de la B. Provinciale

La réunion mensuelle du bureau des commissaires-censeurs de la Banque Provinciale du Canada avait lieu au bureau-chef de la banque, hier après-midi à trois heures. L'assemblée était sous la présidence de M. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

M. E. L. Patenaude, vice-président de Québec, et M. J. B. Boucherville assistaient à l'assemblée, ainsi que le président de la banque, sir Hormond Laporte, et M. Tancred Bienvenu, premier vice-président.

Les arrivages de minerai

Les arrivages de minerai de la Consolidated Mining and Smelting Company, à Trail, du 14 au 21 mai et du 1er janvier à date, sont comme suit:

(les chiffres indiquent les tonnes)

Semaine A date	Semaine A date
Mines de la Cie	6,341 160,519
Autres mines	2,550 65,467

8,891 225,986

La Gatineau Power

On vient de mettre en mouvement la première machine de l'usine de Farmers de la Gatineau Power Company. Le pouvoir de Farmers est l'un des trois que la Gatineau Power Company développe sur la rivière Gatineau; les deux autres sont, l'un à Chelsea, et l'autre à Panguit, à 27 milles en haut de Farmers.

Chelsea et Farmers sont à 7 milles de la ville d'Ottawa. Deux machines de l'usine de Chelsea sont actuellement en fonctionnement et fournissent du pouvoir au moulin Gatineau de la Canadian International Paper Company.

La Gatineau Power Company, dont toutes les actions ordinaires appartiennent à la International Paper Company, possède des pouvoirs d'eau avec une puissance possible de 700,000 chevaux-vapeur.

La compagnie a des contrats à long terme pour la vente de son énergie à la Hydro-Electric Commission, la Canadian International Paper et la Canada Cement Company.

Le prix de la gazoline baisse

Pour la seconde fois en deux mois, le prix de la gazoline vient de baisser; on a annoncé hier à Montréal et à Toronto une baisse d'un sou. Ces deux réductions ont abaissé le prix de la gazoline à son plus bas depuis deux ans. Les nouveaux prix en vigueur depuis hier sont 24 et 27 cents, le gallon, sans compter la taxe du gouvernement provincial.

La construction

D'après les MacLean Building Reports, la valeur totale des contrats de construction accordés en mai se chiffre par \$46,758,500. C'est une augmentation saisonnière normale sur les \$38,582,300 de contrats accordés en avril.

Les contrats de construction sont plus nombreux cette année que de même époque, en valeur, il y a une prépondérance avec 1926. Cette année, les travaux de construction sont mieux répartis et ne se concentrent pas sur quelques vastes usines, comme par les années passées.

La construction de résidences figure pour une somme de \$16,878,100, soit 36.1% du total.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par telex et C. C. Membres de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame ouest

Nov. Mid

Allied Chemical 143 1/4

American Locomotive 117 1/2

American Smelting 139 1/4

American Steel 139 1/4

American Tel. and Tel. 187 1/2

American Woolen 17 1/2

Baldwin Locomotive 123 1/2

Baltimore and Ohio 123 1/2

Bethlehem Steel 30 1/2

Chicago Rock Island 107 1/2

Chrysler Motors 48 1/2

Consolidated Service 21 1/2

Corn Products 31 1/2

E. I. du Pont de Nem. and Co. 21 1/2

General Motors 103 1/2

General Electric 103 1/2

General Railway Signal 112 1/2

General Steel 21 1/2

Hudson Motors 82 1/2

International Nickel 74 1/2

MacLean 133 1/2

New York Central 133 1/2

Norfolk and Western 31 1/2

Packard Motor 30 1/2

Pennsylvania R. R. 64 1/2

Pierce Arrow 17 1/2

Radio Corporation 122 1/2

Southern Pacific 113 1/2

Southern Ry. 128 1/2

Stand. Oil of New Jersey 37 1/2

Studebaker 31 1/2

Union Pacific 31 1/2

U. S. Rubber 30 1/2

Westinghouse 123 1/2

White Motors 42 1/2

Woodward and Co. 14 1/2

LA MATINEE A LA BOURSE

MARCHÉ TRES ACHALENDÉ — LES VEDETTES DEPASSENT LEURS SOMMETS D'HIER

La séance de ce matin, en bourse locale, a été la plus achalandée dans les annales de la Bourse. Ce ne fut peut-être pas la séance la plus active, car il y eut peu de gros lots. Le marché continuait d'être à la hausse, et plusieurs vedettes d'hier ont établi de nouveaux sommets.

Le Brazilian, très actif, a établi un nouveau sommet des premières ventes à 154 1/2. Le Winnipeg Electric a aussi atteint son plus haut cours depuis 1917 à 74 1/2, mais il s'est alourdi en fermeture à 72, soit une perte d'un point sur la dernière vente de la veille. Le Montreal Power et le Shawinigan étaient fermes, respectivement, à 85 et 89, sans changement. Le Quebec Paper s'est alourdi de 2 1/2 points à 304.

L'action Massey Harris a encore dépassé son sommet d'hier à 40 1/4, mais clôturant à 39 7/8, un gain d'une fraction de point seulement. Le Canadian Industrial Alcohol a clôturé avec un gain de 1 point à 34 1/2, après avoir atteint 32 7/8, le plus haut prix depuis le dividende en actions. L'action ordinaire a touché à son plus haut cours pour 1927 à 25; l'action privilégiée a clôturé avec un gain de 3-4 de point à 88 1/4. Le Sherwin-Williams a encore établi un nouveau sommet à 165, un gain d'un demi-point. Le Lake of the Woods a progressé d'un point à 131 1/2. Par contre, le Smelter s'est alourdi de deux points à 24 1/2.

Le compartiment des pâtes et papiers était aussi un peu plus ferme. L'action Abitibi a avancé d'un point à 96. Le Laurentide s'est aussi amélioré d'un point à 93 1/2. Le Spanish ordinaire était plus ferme de quelques fractions de point à 100.

Voici un relevé des ventes de la matinée fourni par la maison L.G. Beaubien & Cie:

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Abitibi Power and Paper, 25 à 95 50

Asbestos Corporation, 20 à 24 1/2

Brazilian, 154 1/2 à 154 1/2

Canadian Industrial Alcohol, 34 1/2 à 34 1/2

Canadian Paper, 85 à 89

Chrysler Motors, 48 1/2 à 48 1/2

Consolidated Service, 21 1/2 à 21 1/2

Corn Products, 31 1/2 à 31 1/2

E. I. du Pont de Nem. and Co., 21 1/2 à 21 1/2

General Motors, 103 1/2 à 103 1/2

General Electric, 103 1/2 à 103 1/2

General Railway Signal, 112 1/2 à 112 1/2

General Steel, 21 1/2 à 21 1/2

Hudson Motors, 82 1/2 à 82 1/2

International Nickel, 74 1/2 à 74 1/2

MacLean, 133 1/2 à 133 1/2

New York Central, 133 1/2 à 133 1/2

Norfolk and Western, 31 1/2 à 31 1/2

Packard Motor, 30 1/2 à 30 1/2

Pennsylvania R. R., 64 1/2 à 64 1/2

Pierce Arrow, 17 1/2 à 17 1/2

Radio Corporation, 122 1/2 à 122 1/2

Southern Pacific, 113 1/2 à 113 1/2

Southern Ry., 128 1/2 à 128 1/2

Stand. Oil of New Jersey, 37 1/2 à 37 1/2

Studebaker, 31 1/2 à 31 1/2

Union Pacific, 31 1/2 à 31 1/2

U. S. Rubber, 30 1/2 à 30 1/2

Westinghouse, 123 1/2 à 123 1/2

White Motors, 42 1/2 à 42 1/2

Woodward and Co., 14 1/2 à 14 1/2

Montreal Curb Market

Voici la cote de l'offre et de la demande à la fermeture d'hier soir, fournie par la maison Johnston & Ward, Office Dem.

SERVICES PUBLICS

Barcelona Traction 44

Can. Northern Power Corp. 98

Can. Pub. Ser. Co. of Delawar 17 1/2

Can. Power and Tram. 100 1/2

East Kootenay Pfd. 97 1/2

Illinois Power and L. Corp. 34 1/2

Inter. Utility Corp. 34 1/2

Manitoba Power 28

Montreal Water and Power 83

Nor. Mex. Power and Dev. 79

Nor. Mex. Power and Dev. 97 1/2

Ottawa and Hull Power Pfd. 100 1/2

Ottawa Montreal Power Co. 100 1/2

Southern Canada Power Co. 128

St. Maurice Power Co. Ltd. 59

LA VIE SPORTIVE

George Chabot veut rencontrer Léo "Kid" Roy

Le gérant du boxeur Georges Chabot, Eugène Brosseau, annonce dans une lettre qu'il nous a fait parvenir que son protégé veut avoir une chance avec Léo "Kid" Roy, champion du Canada des poids légers.

Voici la lettre de Brosseau: "M. le rédacteur du sport, Le Devoir."

Permettez-moi de vous annoncer que je désire m'adresser à la Commission de Boze de la ville de Montréal afin de lancer un défi à Léo Kid Roy, champion du Canada de la catégorie poids-léger pour un combat pour le titre. Mon défi qui sera remis aujourd'hui à la Commission de Boze est accompagné du dépôt requis, un chèque accepté de \$500, comme preuve de ma bonne foi. Je crois que Chabot, mon protégé, est capable d'enlever à Roy son titre de champion poids-léger du Canada.

Chabot possède un record unique en ce pays, n'ayant jamais été défait dans aucun des vingt-cinq combats qu'il a livrés depuis qu'il est dans la classe des professionnels. Sans l'accident survenu à Chabot, qui s'est fait fendre l'œil dans sa rencontre avec Syd. Conn, de Toronto, il aurait sûrement battu Tilden, de Winnipeg, dans la rencontre finale du tournoi d'Armand Vincent, tournoi qui n'a pu être terminé, les médecins de la Commission de Boze déclarant Chabot incapable de se battre avec la blessure qu'il avait reçue. Sans ce contretemps, mon protégé serait aujourd'hui le gagnant du tournoi.

Chabot possède des victoires sur tous les concurrents sérieux qui aspirent au titre de champion poids-léger du Canada. Il a battu Cliff Lewis deux fois, Cliff Graham, Syd. Conn, et avait fait match nul avec Tommy Mitchell, ex-champion du Canada, qui s'est fait briser la mâchoire par Cliff Graham, boxeur que Chabot est allé battre à Toronto même.

J'ai confiance que la Commission de Boze me donnera justice ainsi qu'à mon protégé.

Bien à vous,

Eugène BROSSEAU.

LES SERIES INTER-CLUBS

Voici le calendrier des joutes dans les séries junior:

JUNIOR

(Section 1.)

Jeun 9—Westward à Sun Life

Jeun 11—Westhill à St-Georges.

Jeun 16—St-Georges à Westward.

Sun Life à Westhill.

Jeun 23—Westhill à Westward.

St-Georges à Sun Life.

Jeun 27—Westhill à Sun Life.

Jeun 28—Westward à St-Georges.

Jeun 29—Sun Life à Westward.

St-Georges à Westhill.

Jeun 30—Sun Life à St-Georges.

(Section 2.)

Jeun 9—Woodlands à Grand Tronc.

Jeun 16—Wellington à Woodlands.

Jeun 23—Woodlands à Verdun 500.

Grand Tronc à Wellington.

Jeun 27—Woodlands à Wellington.

Verdun 500 à Grand Tronc.

Jeun 28—Wellington à Woodlands.

Jeun 29—Verdun 500 à Woodlands.

Wellington à Grand Tronc.

(Section 3.)

Jeun 9—Mount Royal Country à Outremont.

Stuart (rouge) à North Branch Y.M.C.A.

Jeun 16—North Branch Y.M.C.A. à Mount Royal Country.

Outremont à Stuart (rouge).

Jeun 23—Mount Royal Country à Stuart (rouge).

North Branch Y.M.C.A. à Outremont.

(Section 4.)

Jeun 9—Nelson à Taylor East End.

Cerle Passe Temps à Taylor East End.

Jeun 16—Taylor East End à Nelson.

Stuart (blanc) à Cerle Passe Temps.

Jeun 23—Nelson à Cerle Passe Temps.

Stuart (blanc) à Taylor East End.

Jeun 27—Nelson à Taylor East End.

Cerle Passe Temps à Stuart (blanc).

Jeun 28—Stuart (blanc) à Nelson.

Jeun 29—Taylor East End à Cerle Passe Temps.

Longue-Pointe, La Bohème, St-Cyprien.

(Section 5.)

Jeun 9—Canada Cement à Longue-Pointe.

Jeun 16—St-Cyprien à Canada Cement.

Longue-Pointe à La Bohème.

Jeun 23—Canada Cement à La Bohème.

Longue-Pointe à St-Cyprien.

Jeun 27—Canada Cement à St-Cyprien.

La Bohème à Longue-Pointe.

Jeun 28—La Bohème à Canada Cement.

St-Cyprien à Longue-Pointe.

G. Souders a gagné les 500 milles

Indianapolis, Indiana, 31.—George Souders, un jeune garçon de Lafayette, Indiana, s'est rendu populaire dans le monde des automobilistes en gagnant la course de 500 milles en présence d'une foule de 145,000 personnes.

Le gagnant, un ancien étudiant de l'université Purdue, a conduit sa machine pendant toute la course et n'a arrêté que deux fois pour prendre de l'essence. Il a couvert la distance en 5 heures 07 minutes 33 secondes, une moyenne de 97,54 milles à l'heure. Il avait un avantage de 7 milles 1-2 sur son plus proche adversaire lorsque le drapeau rouge, signal de la fin, s'est abaissé sur son passage.

Souders s'est enrichi du coup, car il a gagné à peu près \$30,000 comme prix de la course. Il emploiera cet argent pour terminer ses études de mécanique à l'université Purdue.

Earl Devore, de Los Angeles, un vieux coureur, a pris la seconde place grâce à un accident qui est arrivé à Babe Stapp qui, en bonne deuxième position, n'ayant plus que deux tours de piste à faire, a perdu le prix de \$10,000 à cause de son moteur qui avait des ratés.

Tony Guletta a fini troisième et a gagné \$5,000; Willard Shaw, d'Indianapolis, a fini quatrième.

Douze des 33 partants ont fini et ils étaient échelonnés sur des distances variant entre 10 et 50 milles du gagnant.

La course a été remplie d'émotions. Il y a eu trois accidents. Son men Battell a refusé de quitter son automobile en feu. Monté sur le siège du conducteur, ce que la machine a conduit jusqu'à ce que la machine ait été écrasée sur le mur.

Jules Ellingboer a été gravement blessé alors que sa machine est allée s'écraser sur un mur à la suite de la crevasse d'un pneu.

H. Konert a été le plus sérieusement blessé. Sa machine a capoté et il a été pris sous le siège. On croit qu'il survivra à ses blessures.

Le Notre-Dame a continué sa marche triomphale en remportant sa cinquième victoire consécutive sans aucune défaite alors qu'il a battu le Bordeaux par un résultat de 2 à 1, dans une joute durement contestée.

Pour les vainqueurs, Jean Paquette, Charley Houde et Félix Faubert se sont distingués au bâton, le premier ayant deux coups de deux buts à son crédit et les deux autres, un chacun. La fameuse batterie Turgeon-Lamontagne s'est montrée à la hauteur de sa position et reçut un support irréprochable des co-équipiers, entre autres Faubert, qui a six chances sans erreur au troisième but, Charley Houde et le capitaine Erney Perreault qui se sont signalés au champ en acceptant plusieurs chances sans erreur dans des moments critiques.

McDuff au 2ème but et McElroy au short-stop se sont aussi montrés invincibles. Enfin, tous ont joué une partie de toute beauté tant au champ qu'au bâton et ont montré à la population de Bordeaux leur savoir-faire. Leduc, pour les vaincus, a lancé une magistrale partie, mais a dû baisser pavillon devant les brillants joueurs du Notre-Dame, pilotes par Erney Perreault. La direction tient à remercier le Bordeaux de sa cordiale hospitalité et espère lui accorder sa revanche.

Alignement des équipes: Notre-Dame, Laurin, c.d., Ch. Houde, c.c., E. Perreault, c.c., J. Paquette, 1er but; Lucien McDuff, 2e but; J. Lamontagne, r; P. McCarthy, a.c.; R. Faubert, 3e but; M. Turgeon, 1e L. Aucoin, Boisseau, Meloche et Villeneuve, subs.

Bordeaux: Delorme, r; Gagnon, 3e but; P. Durand, a.c.; A. Provost, 2e but; Thibodeau, 1er but; Jarry, c.d.; M. Durand, c.d.; Leduc, 1e et Martel, c.c.

Résultat par manche: Notre-Dame... 200000000—2 8 1 Bordeaux... 000000100—1 8 2

Arbitres: Gadercel et Lagarde. Temps de la partie: 1 h. 40.

Dimanche prochain, le Notre-Dame ira rencontrer la fameuse équipe du Sorel, qui a pris part aux séries du championnat l'année dernière. Il n'est pas à douter que cette partie est attendue avec impatience et la population de Sorel est assurée de voir deux bons clubs aux prises.

Après avoir remporté des victoires sur des clubs comme Cote Lachine, Mansfield, Mission Gimon, Valleyfield et Bordeaux, le Notre-Dame est en train de tout balayer sur son passage, et le Sorel aura besoin de se surpasser pour vaincre.

A la demande de ses nombreux partisans, la direction du club a décidé de faire le trajet en camions confortables. Le départ se fera à 10 heures. Informations: Paul Desautels, 6851 Saint-Denis, tél. Calumet 8931-M ou Adrien Villeneuve, Calumet 4865-J.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

Le nouveau président, M. Lamerre, est secrétaire de la Canadian Bicycle Dealer's Association, président du club Excelsior-Henderson et membre de plusieurs autres associations sportives de Montréal.

M. Lamerre organisait, il y a à peine trois ans la Fédération cycliste de la province de Québec, qui a tant contribué au développement du cyclisme à Montréal. La Canadian Wheelmen's Association entend coopérer avec la Fédération cycliste, mais les règlements devront être en premier.

M. Pêchevin Louis Rubenstein est le président général pour le Dominion du Canada, de la Canadian Wheelmen's Association.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE
New-York... 31000202—8 14 1
Philadelphia... 10204101x—9 8 0
Pittsburgh, Shawkey, Giard, Beall et Collins; Grove et Cochrane.

Deuxième partie:
New-York... 0020030001—6 13 0
Philadelphia... 0001031000—5 12 2
Pennock, Moore et Grabowski, P. Collins; Gray, Walberg et Coccarne, Perkins.

Cleveland... 100201005—9 13 2
Detroit... 02131001—8 9 2
Miller et L. Sewell; Carroll, Karr, Whitehill, Shaute et Shee.

Deuxième partie:
Cleveland... 000002001—3 9 2
Detroit... 11010071x—11 19 0
Unie, Karr et L. Sewell; Holloway et Bassier.

Saint-Louis... 141300101—11 15 1
Chicago... 002001000—3 9 6
Stewart et O'Neill; Faber, Cole et McCurdy, Crouse.

Deuxième partie:
Saint-Louis... 000000000—0 7 1
Chicago... 02030311x—10 18 0
Zachary, Ingard et O'Neill; Thomas et McCurdy.

Boston... 000000000—0 3 1
Washington... 01000200x—3 1 1
Weizereth, Hoffman; Johnson et Ruel.

Deuxième partie:
Boston... 003020000—5 6 0
Washington... 08012020x—13 17 1
Chicago... 3010101001—7 14 1
Pittsburgh... 300001000—6 14 0
Kaufman et Hartnett; Bush, Nichols et Smith, Gooch.

Deuxième partie:
Chicago... 0000000010—5 8 0
Pittsburgh... 000131001—6 15 1
Hoel, Blake et Hartnett; Aldridge et Gooch.

Brooklyn... 400010000—5 7 3
Boston... 000001010—2 5 1
Oak et Hargreaves; Robertson, Mills, Goldsmith et Hogan.

Deuxième partie:
Brooklyn... 000003201—6 0 0
Boston... 000002000—2 8 4
Barnes et Deberry; Edwards, Hoar, Hogridge, Gibson.

Cincinnati... 00020000—5 10 0
St-Louis... 31000020x—6 11 3
Batteries: Lucas et Hargreaves; Haines et Schulte.

Deuxième partie:
Cincinnati... 10000000—1 7 1
St-Louis... 0021000x—3 9 1
Batteries: Rixey et Picinich; Sherdel et Snyder.

Philadelphia... 20001403—10 12 3
New-York... 52103102x—14 19 3
Batteries: Carlson, Willoughby, Dean et Wilson, Jonnard; Fitzsimmons, Songer et O'Neill, Cummings.

Deuxième partie:
Philadelphia... 000000100—1 3 0
New-York... 000000000—1 3 0
Batteries: Mitchell et O'Neill; Clarkson, Greenfield, et O'Neill.

LIGUE INTERNATIONALE
Rochester... 001020111—6 12 0
Buffalo... 01000000—1 5 2
Batteries: Thormahlen et Head; Brice et Pond.

Deuxième partie:
Rochester... 000000000—0 7 0
Buffalo... 000010300x—4 7 0
Batteries: Shoffner et Head; Hollingsworth et Devine.

Toronto... 00050000—5 10 3
Syracuse... 01222701x—15 20 3
Batteries: Fisher, Satterfield, Lucas et Hargreaves, Rensa; Barnes et Morrow.

Deuxième partie:
Toronto... 302020004—11 15 1
Syracuse... 13130042x—14 17 0
Batteries: Sorrell, Prudhomme, Nounan et Styles; Hold, Grabowski, et Morrow.

Baltimore... 000020200—4 11 1
Reading... 200401001—9 18 1
Batteries: Earnshaw et Freitag; Lake, Russell, Werre et Davis.

Deuxième partie:
Baltimore... 321001001—8 17 2
Reading... 200402001—9 16 1
Batteries: Vincent, Jackson, Ogden et Freitag; Laing, Carl, Watson et Songstad, Davis.

Newark... 440210000—12 16 2
Jersey City... 21000000—3 8 3
Batteries: Mameaux et Manion; Williams, Buckalew, Allen, Dickman et Daly.

Deuxième partie:
Newark... 3202100—8 12 1
Jersey City... 0100000—1 6 3
Batteries: Brennan et Skiff; Gordonier et Cobb.

ASSOCIATION AMERICAINE
Columbus... 10 16 2
Toledo... 8 11 1
Fishbaugh, Byer, Bemiller, Harris et Ferrell; Maun, Hutzinger et Heving.

Columbus... 4 10 2
Toledo... 1 8 1
Zumbro et Bird; Wisner et Heving.

Première partie:
Louisville... 3 8 0
Indianapolis... 1 7 1
Wickler et McMullen; Bone, Schmanske et Florence.

Deuxième partie:
Louisville... 5 10 2
Indianapolis... 4 8 1
Cullo et Meyer; Spence, Koupal et Snyder.

Partie du matin:
Saint-Paul... 1 6 3
Minneapolis... 11 17 2
Hubbell et Kruger; Zahniser, Maig et Tesmer, Seimer.

Partie de l'après-midi:
Saint-Paul... 1 9 1
Minneapolis... 8 13 0
Shrady, McQuaid et Seimart; Benton et Kenna.

POSITION DES CLUBS
LIGUE AMERICAINE
New-York... 26 14 650
Chicago... 26 17 605
Philadelphia... 22 18 550
Washington... 19 18 514
Cleveland... 22 22 476
Saint-Louis... 19 21 436
Detroit... 17 22 436
Boston... 10 27 270

LIGUE NATIONALE
Pittsburg... 25 12 676
Chicago... 22 16 579
New-York... 21 17 553
Saint-Louis... 16 18 568
Philadelphia... 16 18 471
Brooklyn... 22 18 465
Boston... 12 18 400
Cincinnati... 11 28 282

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse... 20 15 667
Baltimore... 28 16 638
Buffalo... 26 17 605
Toronto... 27 19 587
Jersey City... 20 21 488
Rochester... 19 21 475
Newark... 21 25 475
Reading... 4 41 089

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

Le promoteur Fugazy a annoncé qu'il travaillait à arranger un match entre Tony Canzoneri, poids coq, de New-York, qui devient tout lourd pour la catégorie de 118 livres, et le gagnant du combat Finneghan-Chapman.

LE TENNIS

LE TOURNOI DU PARC LAFONTAINE

Résultat des parties jouées hier soir dans le tournoi de classification junior du Parc Lafontaine:

A Daigneault bat G. Filion, 6-2, 6-3.
G.-H. Guévremont bat R. Donne, 6-1, 6-3.

B. Faubert bat M. Cadotte, 6-3, 6-1.
R. Longtin bat L. Cloutier, 6-3, 7-5.

L. Desrochers bat Tomahara, 6-2, 6-4.
Ph. Clerk bat P. Courteau, 6-0, 6-1.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

4.30
R. Roch vs A. Charpentier.

5.30
Léo Boucher vs A. Damien.

6 hrs
G.-H. Guévremont vs J. Dupré.

6.30
B. Faubert vs E. Doyle.

R. Longtin vs A. Lemay.

Paul Bédard vs L. Desrochers.

Ph. Clerk vs J.-P. Gauthier.

7 hrs
L. Robert vs gagnant.

Clerk-Gauthier.

Le tirage des doubles se fera ce soir à 6 heures; les entrées devront être remises à M. Serge Lancôt.

BOROTRA EST BATTU

St-Clovis, France, 31.—Jean Borotra, l'idole des amateurs de tennis en France et connu sous le nom populaire du "Basque bondissant", a été défait par son jeune compatriote, Antoine Gentien, aujourd'hui, et de vraies larmes ont été répandues par des milliers de spectateurs demeurés sur le terrain bien après 8 heures, dans l'espoir que leur favori ferait à la fin un ralliement qui lui donnerait la victoire.

Le résultat a été de 6-2, 11-13, 6-4. Tilden a battu Louis Raymond, champion d'Afrique du Sud par 5-7, 6-2,

Pour organiser la victoire

M. J.-N. PONTON FONDEUR L'ACTION POLITIQUE POPULAIRE DU COMTE DE RICHMOND — LE BUT DE CETTE ASSOCIATION — « NOUS AVONS ETE BATIS PARCE QUE NOUS N'AVONS PAS D'ORGANISATION » DIT M. LAURENT BARRE

(De notre envoyé spécial) Richmond, 31. L'Action Populaire, une association politique unique en son genre dans la province de Québec a été fondée hier soir à l'hôtel de ville de Richmond par une assemblée de plusieurs centaines de personnes représentant les 15 paroisses du comté.

M. J.-N. Ponton, directeur du Bulletin des Agriculteurs et candidat dans Richmond aux dernières élections, a soumis à l'assemblée la constitution de la nouvelle association et tous les règlements ont été adoptés à l'unanimité.

M. Ponton, qui était accompagné de M. Laurent Barré, candidat oppositionniste défait dans Rouville, a été acclamé par ses électeurs, qui ne l'avaient pas revu depuis les élections.

MM. Ponton et Barré, qui se sont avoués « battus mais non vaincus » ont parlé à une foule enthousiaste qui s'est montrée prête à commencer tout de suite le travail d'organisation « vue des élections » puisque la dernière victoire du gouvernement a été une victoire d'organisation, ce qui manquait à l'opposition.

L'assemblée était présidée par MM. Georges Richer, de Saint-Georges, et Robert Dunbar, de Kingsbury.

Voici les termes de la constitution de la nouvelle association, adoptée d'emblée par les représentants des paroisses de Richmond :

NOM. Article I. — L'Action Populaire du comté de Richmond.

DEPOSE. Article II. — Par le peuple, pour le peuple.

BUT. Article III. — L'Association a pour but de réformer la politique provinciale, de permettre au peuple d'exprimer librement ses vues et de les faire triompher.

MOYENS D'ACTION. Article IV. — Groupement des patriotes sincères pour un gouvernement par le peuple et pour le peuple : a) Par associations locales, b) par association centrale.

ADMINISTRATION. Article V. — L'Association centrale de comté sera dirigée par un comité composé des présidents de chaque association locale, ceux-ci devant s'élire un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier qui constitueront l'exécutif du comté central. Tout membre d'une association locale est cependant éligible au poste de secrétaire-trésorier de l'association centrale.

Article VI. — L'Association locale sera dirigée par un comité composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et de cinq directeurs. Elle recevra de l'Association centrale son orientation politique et lui rendra compte de ses activités.

Article VII. — Toute association locale devra être reconnue officiellement comme telle par l'Association centrale.

Article VIII. — Chaque association locale devra remettre au comité central la moitié des contributions annuelles de ses membres, autres contributions incluses.

MEMBRE. Article IX. — Pour être membre d'une association locale, il faut : a) Demander son admission au comité ou à l'un de ses membres ; b) Endosser le but de l'association ; c) Payer une contribution annuelle minimum de 50 sous.

ELECTION ET ASSEMBLEE ANNUELLE. Article X. — L'Assemblée et l'élection annuelle des associations locales auront lieu le lundi de la deuxième semaine de juin.

Article XI. — L'Assemblée et l'élection annuelle de l'Association centrale auront lieu le lundi de la deuxième semaine de juillet.

Article XII. — Les officiers du comité central et des comités locaux seront élus à la majorité des membres présents.

ATTRIBUTION DES OFFICIERS. Article XIII. — Les officiers de cette association rempliront les fonctions ordinaires attribuées à leurs charges respectives.

VERIFICATEURS. Article XIV. — Le comité central devra nommer à sa première ou à sa deuxième réunion deux vérificateurs qui pourront, chaque fois qu'ils le croiront utile et devront, quand ils en seront requis par le comité central ou l'un des comités locaux, faire l'inspection des livres de compte du secrétaire-trésorier de l'Association centrale ou du secrétaire-trésorier de l'Association locale dont le comité en aura fait la demande.

Cette constitution, écrite en français et en anglais a été proposée par le colonel Stevens et M. Alcide Roy, et secondée par MM. Frank Johnson et Domina Saint-Onge.

Le notaire J.-H. Côté, d'Asbestos, a ensuite été nommé secrétaire général temporaire de la nouvelle association.

M. J.-N. PONTON

Avant de soumettre à l'assemblée les termes de la constitution de l'Action Populaire, M. J.-N. Ponton, qui fut acclamé, fit un bref discours pour rappeler que la bataille dans le comté de Richmond a été faite par les conservateurs d'une façon admirable. Jamais Richmond ne s'était mis de l'avant comme au cours de la dernière élec-

Le Canada et les Soviétiques

TEXTE DE LA CORRESPONDANCE ENTRE M. GERUS ET LES AUTORITES FEDERALES AU SUJET DE LA RUPTURE DES RELATIONS OFFICIELLES ENTRE LA RUSSIE SOVIETIQUE ET LE DOMINION

Ottawa, Ont., 31 (S. P. C.). — Le ministre des affaires étrangères a rendu publics, hier soir, les échanges de correspondances qui ont eu lieu récemment entre le gouvernement canadien et L.-F. Gêrus, agent officiel de l'Union des républiques socialistes soviétiques au Canada, avec quartiers généraux à Montréal. D'abord, on trouve la réponse à un télégramme que M. Gêrus adressa au premier ministre Mackenzie King, priant le gouvernement canadien de reconsidérer sa décision relative au traité commercial. La réponse, signée par le Dr G.-D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, dit à M. Gêrus que le gouvernement n'est pas disposé à reconsidérer sa décision.

Le même jour que cette lettre fut envoyée, samedi dernier, M. Gêrus transmittait une lettre au premier ministre Mackenzie King, déclarant qu'il avait désapprouvé l'envoi de son télégramme au premier ministre et lui avait donné instruction de quitter le Canada aussitôt que possible. « Comme conséquence », dit la lettre, « j'apprécierais beaucoup que vous ignoriez entièrement la teneur de mon télégramme. » Le premier ministre King accuse réception de ce télégramme.

La réponse au télégramme que M. Gêrus transmittait au premier ministre le 25 mai et qui a été publiée, était signée par le Dr Skelton le 30 mai et adressée à M. Gêrus. Elle se lit comme suit :

« J'ai reçu instruction du premier ministre d'accuser réception de votre télégramme du 25 mai, priant le gouvernement canadien de reconsidérer sa décision relative au traité commercial avec l'Union soviétique et faisant allusion plus particulièrement à la clause de l'accord qui stipule qu'avant de prendre une mesure arbitraire contre l'accord, la partie lésée ait l'opportunité de donner des explications, et de remédier aux lacunes existantes. »

Lors de l'entrevue que vous eûtes avec le premier ministre le 25 mai au cours de laquelle vous avez eu l'opportunité de discuter la situation sous tous ses angles, il vous a été déclaré que le gouvernement canadien en était venu à la conclusion que les autorités soviétiques n'avaient pas rempli leur engagement « de s'abstenir de toute action hostile ou de toute propagande directe ou indirecte contre les institutions de l'Empire britannique ». Il a été déclaré que le Canada et le Royaume-Uni s'engagent.

« Conséquemment, le gouvernement canadien se considérait lui-même entièrement libre des obligations de l'accord. Cette décision ne va pas à l'encontre des clauses de l'accord, mais en est tout point conforme à ses stipulations. Le gouvernement canadien n'est pas disposé à reconsidérer sa décision. »

La lettre de M. Gêrus demandant que son télégramme soit ignoré, datée du 28 mai à Montréal, se lit comme suit :

« Ce fut avec l'espérance de conserver le traité commercial entre le Canada et l'Union des Républiques socialistes soviétiques que je fus incité à vous envoyer un télégramme le 26 mai, demandant que vous reconsidériez votre décision d'abroger le traité, jusqu'à ce que je sois en mesure de vous soumettre des explications relatives aux accusations du gouvernement britannique contre le gouvernement de l'Union soviétique. Ce télégramme fut transmis de ma propre initiative et sans avoir au préalable consulté mon gouvernement. »

« Depuis, j'ai transmis une copie de mon télégramme à Moscou, demandant des instructions quant à l'attitude à adopter dans les circonstances actuelles. Mon gouvernement n'a pas approuvé cette démarche de ma part et m'a prié de quitter le Canada aussitôt que possible. »

« Comme conséquence, je vous prie de bien vouloir ignorer totalement la teneur de mon télégramme. »

« C'est avec le plus profond regret que je dois vous aviser de mon intention de fermer les bureaux de notre agence officielle dans l'espace de deux semaines. »

« Avec mes plus sincères remerciements pour la courtoisie et l'aide dont votre gouvernement m'a gratifiée pendant l'existence de l'agence officielle et de la délégation commerciale au Canada, je demeure, votre obéissant serviteur. »

La réponse du premier ministre Mackenzie King au télégramme, datée d'hier à Ottawa, adressée à M. Gêrus et se lit comme suit :

« J'ai reçu votre lettre du 28 mai, déclarant que votre gouvernement n'avait pas approuvé l'envoi d'un télégramme que vous m'aviez adressé le 26 mai et me priant d'en ignorer le contenu. »

« Avant de recevoir votre lettre, j'avais prié le sous-secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de répondre à votre télégramme, et ce dernier vous disait que le gouvernement n'était pas disposé à reconsidérer sa décision. Je lui avais aussi donné instruction de donner à sa réponse la même publicité que celle accordée à votre télégramme. »

« Je prends note que, conformément aux instructions de votre gouvernement, vous vous disposez à fermer les bureaux de l'agence et de la délégation commerciale d'ici deux semaines. »

« Je tiens aussi à noter votre appréciation de la courtoisie et de l'aide dont le gouvernement canadien vous a gratifiée au cours de l'existence de l'agence officielle et de la délégation commerciale au Canada et à vous assurer de ma considération personnelle. »

Norvège et Grande-Bretagne

Londres, 31 (S.P.A.). — Downing Street a confirmé la nouvelle que la Norvège est chargée de veiller aux intérêts britanniques en Russie.

Le cinéma meurtrier

DU TEMOIGNAGE DES PARENTS DES VICTIMES, IL BRESSAIT QUE LES ENFANTS NON ACCOMPAGNES ETAIENT ADMIS LIBREMENT AU LAURIER-PALACE — DES CONCOURS POUR LES ATTIRER — ADMISSIONS GRATUITES

Continuant son enquête sur la responsabilité des parents, l'une des choses prévues dans la loi votée à la dernière session de la Législature et instituant la commission qu'il préside, le juge Boyer a entendu, hier après-midi, le témoignage d'autres pères et d'autres mères des petites victimes de la catastrophe du Laurier-Palace.

Des dépositions faites au cours de la matinée comme au cours de l'après-midi, il ressort bien clairement que la plupart des petites victimes étaient au Laurier-Palace, hors la connaissance de leurs parents, souvent même en dépit de la défense qu'ils avaient posée. Un certain nombre d'enfants avaient l'autorisation de leurs parents. Les uns comme les autres avaient été admis au Laurier-Palace, au mépris de la loi qui interdit l'entrée du cinéma aux enfants de moins de 16 ans et non accompagnés.

Il est arrivé souvent que l'un des propriétaires du cinéma incendié, Camille Bazy, ait admis des enfants gratuitement, les uns parce qu'ils avaient fait des courses ou accompli certains travaux comme le balayage du théâtre après la représentation du soir, les autres parce qu'ils avaient été les gagnants de différents genres de concours organisés expressément pour attirer les enfants.

M. Ariside Gauthier, qui a perdu un garçon de dix ans dans la catastrophe, est venu déclarer que les Bazy organisaient des « concours de tarte à la rhubarbe », véritables concours de goinfreterie. L'enfant qui mangeait sa tarte le plus rapidement obtenait une admission gratuite pour une autre représentation. Le jeune Gauthier s'était déjà vanté à ses parents d'avoir gagné ce concours.

Le même témoin a appris que les cinquante premiers enfants qui se présentèrent au Laurier-Palace étaient admis gratuitement. Il savait que son enfant allait au théâtre.

M. Jos. Tétu a perdu l'un de ses cinq enfants, un garçon de dix ans, dans l'écrasement du Laurier-Palace. Il permettait à ses enfants de fréquenter le théâtre Napoléon et non pas le Laurier-Palace, parce que ce dernier n'avait pas assez de sorties.

Mme M.-L. Charbonneau avait deux enfants au Laurier-Palace, le 9 janvier. Le plus âgé, 11 ans, a péri. Elle avait toujours conseillé à ses enfants de ne pas aller au cinéma. Elle savait cependant que le dimanche précédant la catastrophe un homme avait payé l'admission au Laurier de celui de ses fils qui a été victime de la catastrophe.

M. Wilfrid Tellier, père d'une autre victime, un garçon de 14 ans, est venu déclarer que lui et sa femme vont toujours au cinéma. Ils ne savent pas qu'un de leurs enfants se trouvait au Laurier-Palace, le 9 janvier. Ni lui, ni sa femme ne vont jamais au théâtre.

Le jeune Léopold Bouchard, 10 ans, dont la mère avait témoigné dans la matinée, a été entendu. Il était allé au Laurier-Palace avec son frère, un peu plus âgé que lui. Tous deux étaient accompagnés du grand-père qui avait payé les trois admissions. Ils s'installèrent au balcon.

Le grand-père et les petits-fils voulurent se sauver en se tenant par la main. Bientôt ils furent séparés et l'un des enfants fut écrasé dans la bousculade au pied de l'escalier. Le jeune Léopold, comme il s'engageait dans l'escalier, entendit un homme qui disait aux enfants de retourner dans la salle. Il ne voulut pas tenir compte de cet avertissement et continua de descendre. Au bas de l'escalier il ne put passer. Un homme le prit dans ses bras et c'est ainsi qu'il a été sauvé.

Le jeune Bouchard dit qu'il allait au théâtre avec la permission de ses parents ; presque toujours il était accompagné.

A l'Ecole Saint-Louis

Une centaine d'anciens élèves de l'école supérieure Saint-Louis, rue Fairmount, se sont réunis hier soir pour procéder à l'élection d'un nouveau conseil de direction, l'assemblée vota à l'unanimité et signa une résolution dont voici la formule essentielle :

« Les soussignés, tous anciens élèves, ont eux-mêmes apprécié la culture générale qui se donne en cette école, dans les neuvième et dixième années, et sont déjà en mesure de s'en servir dans leurs carrières respectives. C'est pourquoi ils expriment le vœu que ces classes continuent d'exister et reçoivent même, de plus en plus, aide et protection de la part des autorités scolaires. »

Les élections qui suivirent donnèrent le résultat suivant :

Président : M. Donat Lanthier, vice-président : Ath. Fréchette, notaire ; secrétaire-archiviste : M. Robert ; trésorier : Roger Thérien ; conseillers : Ed. Bourdon, notaire, J.-C. Glasson et Paul Latour ; directeurs : Joseph Blain, avocat et Alex. Thérien.

Permis bons pour un mois

Toronto, 31 (S.P.C.). — M. Hanna, président de la commission des permis d'achat de viande, a annoncé hier que les magasins de liquides seraient fermés le 3 juin prochain ainsi que les jours de fêtes publiques. Il a déclaré aussi que les permis d'achat de touristes ne seraient valables que pour un mois et devraient être renouvelés.

La commission ontarienne gardera à son emploi comme inspecteur, le personnel d'inspection employé pour l'observation de la défunte loi de prohibition.

Empoisonné

Raymond Leclaire, un enfant de cinq ans, domicilié au No 419, rue Cadieux, est mort, hier, empoisonné par de la viande trouvée au cours d'un pique-nique sur le mont Royal, dimanche après-midi.

LA RADIOPHONIE AU CANADA

STATISTIQUES POUR L'ANNEE 1926

Ottawa, 31. (S.P.C.). — Le Service des statistiques fédérales vient de publier quelques chiffres sur l'industrie de la radiophonie au Canada. La production des appareils récepteurs, et accessoires y compris les piles, durant 1926, a été de 86,277,344, soit un million de dollars de moins qu'en 1925. Cette diminution est due en majeure partie à la baisse des prix des accessoires qui n'a cessé de s'accroître depuis quelques années surtout en 1925 et aussi au fait que la clientèle a fini par faire une sélection dans le choix des appareils.

Les chiffres donnés par le service des statistiques sont tirés des rapports faits par 41 compagnies. La production des lampes de radio se chiffre à \$1,261,803 et la fabrication d'appareils récepteurs à \$2,253,098. La production d'accumulateurs et de piles sèches se chiffre à \$2,276,747.

Durant l'année 1926, le Canada a importé beaucoup des Etats-Unis soit en tout pour \$2,872,991 dont \$1,238,680 pour postes récepteurs complets, 96,059 lampes d'une valeur globale de \$113,837 et des accessoires pour \$1,520,474.

Durant les 11 derniers mois se terminant à février 1927, le gouvernement a émis 307,328 permis pour opérer des postes récepteurs contre 134,486 permis pour l'année précédente. Ontario bat la marche avec 97,851. Viennent ensuite Québec avec 38,056; Saskatchewan avec 21,637; Manitoba avec 17,817; Colombie anglaise avec 14,250; Alberta avec 9,860; Nouvelle-Ecosse avec 4,763; Nouveau-Brunswick avec 2,753; Ile du Prince-Edouard avec 249; Yukon avec 31; Territoires du Nord-Ouest avec 41.

Les permis de postes émetteurs se répartissent comme suit : Total 96, Ontario 39, Québec 11, Colombie-Anglaise 11, Saskatchewan 14, Alberta 10, Nouvelle-Ecosse 4, Manitoba 3, Nouveau-Brunswick 2, Ile du Prince-Edouard 2.

Un ouragan fait des victimes

Ashland, Ky., 31 (S.P.A.). — Vingt personnes ont été tuées hier soir pendant un ouragan qui a frappé Prestonsburg et les villes environnantes d'après les rapports qui nous arrivent.

De plus, on nous apprend que cinq personnes ont perdu la vie au cours d'une tempête de vent et de pluie dans l'est et le sud-ouest de la Virginie. Deux personnes se sont noyées à Elizabethtown, Tenn., et trois autres à Gate City, Va.

On n'a que très peu de détails au sujet des orages. Les dommages à la propriété se chiffrent par centaines de mille dollars. Les édifices ont été renversés et plusieurs maisons emportées par l'eau qui descendait en torrents des montagnes.

Les portes de bronze du nouveau palais

Les travaux d'ornementation se poursuivent au nouveau palais de justice. Dans la salle d'entrée, dite des Pas Perdus, huit grands luminaires terminés par trois corolles de verre laiteux sont installés. Dans le portique, ont été placés deux énormes colonnes de bronze style tout-à-l'Américain ou quelque chose d'approchant. On a commencé depuis deux jours à installer les grandes portes d'entrée. Comme le travail est périlleux pour les clients du palais qui entrent et sortent, le shérif Lapiere a ordonné de ne procéder au travail que durant la nuit. On estime qu'il faudra bien une quinzaine pour le terminer.

100,000 permis d'autos

Québec, 31 (D.N.C.). — M. J.-A. Bégin, contrôleur du revenu provincial, a déclaré que durant les derniers trois mois, 100,000 automobilistes avaient demandé des permis dans la province de Québec. On anticipe pour l'année entière une augmentation de 25 p.c. sur l'an dernier. M. Bégin a déclaré aussi que la taxe de trois sous par gallon de gazoline avait rapporté de gros revenus depuis trois mois.

Tuée par un tram

Une fillette de quatre ans, Pierrette Chabot, domiciliée au no 2061, rue Davidson, a été tuée par un tramway hier soir, tout près de la demeure de ses parents. L'enfant, qui était à jouer sur un lot vacant, s'est jetée brusquement devant le tramway.

Mort de ses brûlures

Roland Renaud, garçonnnet de 5 ans, domicilié au no 1812b, rue Notre-Dame ouest, transporté à l'hôpital Sainte-Justine hier matin, après qu'il se fut infligé de graves brûlures en jouant avec des allumettes, a succombé hier après-midi.

Chapelle de Marie Réparatrice

Judi soir le 2 juin, veille du 1er vendredi, heure sainte au couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal Ouest, Office du Sacré Cœur, amende honorable, chant du Pater, bénédiction du Saint-Sacrement. Tous les zélés et les zélâtes ainsi que les membres de l'heure sainte sont priés d'être présents.

Ce soir au Monument National

C'est ce soir au Monument National que La Société Canadienne d'Opérette donnera une dernière représentation de « Zizi », opérette en trois actes de E. Dell'Acqua, au bénéfice de l'Union Nationale Française. Cette soirée est sous la présidence d'honneur du consul général de France au Canada.

Commission des services publics

La commission des Services publics siégera à Québec aujourd'hui, et à Montréal le 9 juin prochain.

Tél. Est 8000

Chez Dupuis



BATONS de GOLF

Tige d'acier avec tête de bois ou de fer.
Drivers, Brassies, Spoons, Putters, Mashies, Mid Irons, Mashies, Niblicks.

Ces bâtons de marque « St. Andrews » sont de première qualité, et feront les délices des joueurs.

Prix 4.95
Aussi sacs pour bâtons de golf, avec trois supports, garniture de cuir. Nuance: brun ou olive. Chacun 2.75

Dupuis Frères—au deuxième

300 douzaines de faux cols empesés pour hommes (seconds)

De la marque «Tooke». Ces faux-cols sont tous des nouveautés du printemps. S'ils étaient parfaits, ils se vendraient 3.00 la douzaine. Quelques imperfections seulement les font qualifier de «Seconds». A 75 la douzaine vous profitez d'un prix d'abaîne. Encolures: 13 1/2 à 17, y compris les 1/2 de pointe. Mercredi tant qu'il y en aura, la douzaine 75

Costumes de bain tout laine pour hommes

Jolie combinaison de couleurs, en un morceau. Grande variété de couleurs au choix. Tailles 34 à 44. Une réelle valeur à 2.95

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Coton absor-	Péroxyde	Siroph Hypo-	Kolar Bak-
bant: Rouleau	"Duprex"	phosphites	Restaureur
1 lb 39	16 oz . .25	16 oz . .65	pour che- veux . 1.29

La semaine de la peinture chez Dupuis

Il est un devoir pour tous d'embellir l'intérieur comme l'extérieur des demeures, afin de rendre plus grandiose la célébration de la Fête de la Confédération. Faites votre part sans qu'il vous en coûte cher, en profitant de nos prix spéciaux :

3,000 GALLONS DE PEINTURE pour intérieur et extérieur, dans les nuances ivoire, brun pâle, gris perle, gris ardoise, vert moine, vert jaillonné.
1 GALLON AU CHOIX AVEC 1 PINGEAU 2.17

900 PINTES DE TEINTURE-VERNIS DUPUIS pour plancher, meubles, etc., acajou, noyer, chêne pâle, chêne foncé.
.55 la pinte; 1.05 le 1/2 gallon; 2.05 le gallon.

PEINTURES POUR VERANDAS, etc. gris perle, gris, gris ardoise, vert, etc. Ordinaire 1.25, demain, la pinte 95

Ordinaire 4.45, demain, le gallon 3.65

4,000 PINTES DE VERNIS CLAIR «DUPUIS»-1 pinte avec 1 pinceau 72

EMAIL NOIR POUR POELES A GAZ, garantissant pas fumer, 1/2 chop. avec 1 pinceau 2.27

VERNIS A PRELART, LINOLEUM, etc., de qualité supérieure—1.75 la chopine; 1.45 la pinte.

VERNIS A PLANCHER DE PREMIERE QUALITE—donne un fini lustré et très résistant. (Chaque boîte porte une garantie) —1.55 la pinte; 2.95 le 1/2 gal.; 5.75 le gal.

1,200 PINTES D'EMAIL BLANC «DUPUIS» de bonne qualité; 1 pinte avec un pinceau 1.12

25 LBS DE BLANC DE PLOMB — 1 GAL D'HUILE D.B. — 1/4 de TERREBENTHINE PURE—Les 3 ARTICLES POUR 5.27

SPECIAL Pantalons en flanelle Pour garçons de 8 à 15 ans. Valeur spéciale 2.40 à Dupuis Frères—au premier

Tables «Chesterfield» 9.45 Beau fini noyer sur merrisier solide. Dessus 18 x 42 pouces. Dupuis Frères—au troisième

Marquise blanche ou Mousseline finie avec volant rose, bleu ou blanc; 36 pouces de largeur. La verge 15

Madras de soie 50 pouces de largeur; nuances: bleu, rose, doré et gris. La verge 98

Rideaux en marquise finie avec volant rose, bleu ou blanc; 36 pouces de largeur. La verge 2.95

Popeline mercerisée de 50 pouces de largeur; choix de toutes les nuances. La verge 89

Tapis de table en damas; nuances: vert ou brun; fini avec frange; dimensions: 60 x 60 pouces. Les 4.95 à 6.25. La verge 2.49

Lait Magnésien «Duprex» .33 Sirop Pin Blanc «Duprex» .23 Lotion anti-parasitaire «Duprex» .23 Sel effervescent «Duprex» .33 Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Nos clients d'Outremont peuvent venir à nos magasins facilement et rapidement par autobus, comme le fait voir le tracé ci-contre. Vous avez toujours un siège dans l'autobus.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.J. Dugan, Directeur-Gérant Rue Sainte-Catherine, D'Assomption, Saint-André et Saint-Christophe.

Costumes

De théâtre, parade, pa-geants, bals, etc.

ALOUER à bonnes conditions Propreté, compétence, promptitude

MONTREAL COSTUMES 7 Sainte-Catherine Est, Montréal (au 5008-608)

Tél. Lancaster 2111

Reid trouvé coupable

Le jury de la Cour d'assises a déclaré Sam Reid, coupable de commerce illégal de narcotiques. Le juge Wilson prononcera la sentence à la fin du présent terme des assises.

M. le juge Smith siège

Ottawa, 31 (S. P. C.). — Le juge Smith, récemment nommé à la Cour suprême, siégera aujourd'hui pour la première fois. M. le juge Smith remplace le juge Idington qui s'est retiré récemment.

Norvège et Grande-Bretagne

Londres, 31 (S.P.A.). — Downing Street a confirmé la nouvelle que la Norvège est chargée de veiller aux intérêts britanniques en Russie.